

LE PLUS GRAND
HEBDOMADAIRE
DES FAITS DIVERS

8^e Année - N° 332

1 fr. 50

Le jeudi 16 PAGES

7 Mars 1935

DIRECTEUR :
Marius LARIQUE

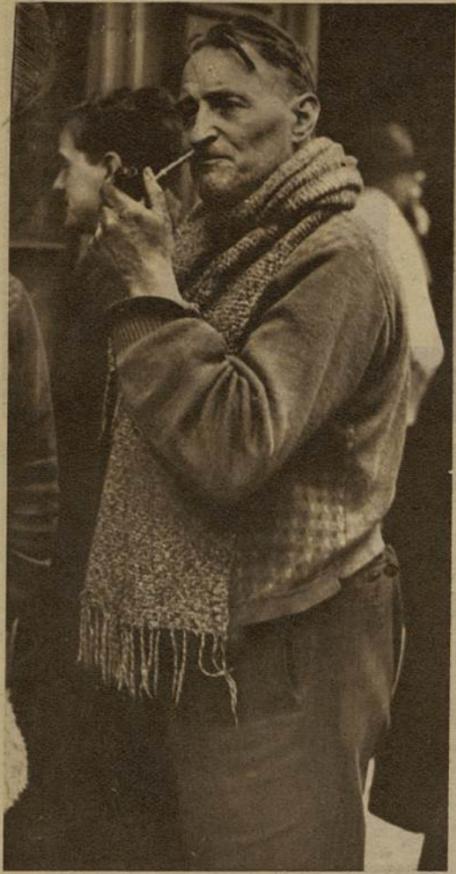
DETECTIVE

L'ASSASSINAT DE "COU TORDU"



Pages 2 et 3, nos révélations sur la vie
mystérieuse de la veuve Masbou,

L'ÉPICIERÈRE ÉTRANGLÉE
DE LA RUE LAMARCK



Un voisin, M. Martinet, découvrit le cadavre de l'épicière et prévint la police.

Un des voisins, un brave artisan en bourgeois bleu, venu là pour conter aux enquêteurs ce qu'il savait du passé de la victime, ôta sa casquette à la vue du cadavre et murmura, avec un frisson dans la voix : — Cette pauvre mère Masbou aura donc été assassinée toute sa vie !

Naïf et simple comme celui qui le prononça, ce témoignage imagé résume pourtant l'hallucinante histoire de cette vieille femme qui se doutait, depuis plus de vingt ans, qu'elle mourrait assassinée.



Le rire clair des gosses de Poulbot, le cri des marchands de pacotille religieuse, les touristes, les noces, les cars donnent, tout le jour, à la partie haute de la butte Montmartre, située devant le Sacré-Cœur, vaste terrasse ouverte sur un Paris toujours enveloppé de brume, une animation souriante. Mais lorsque les cloches argentines de la basilique ont refoulé, avec la nuit, tout ce petit monde bruyant vers les profondeurs de Pigalle ou de Barbès, ce coin de Montmartre prend soudain un visage inquiet.

Le haut de la rue Lamarck, aux heures nocturnes, revêt en particulier une physiologie sinistre. Pas une voiture ne passe là, le soir venu. Les rares habitants de l'endroit rentrent tôt. Le côté gauche de la rue est bordé de hautes palissades retenant la colline qui s'éboule. Du côté droit, le seul construit, s'ouvrent des impasses tortueuses,

Mme Masbou jeune, belle-fille de la victime, avait cessé toute relation avec elle.



L'ASSASSINAT

C'est au commissaire divisionnaire Guillaume et au brigadier Piguet que fut confiée la tâche de retrouver le meurtrier.

cigarettes, allumettes mêmes, cédés à la pièce, rapportaient cinq fois plus, aux astucieux épiciers, que la vente en boîte. Et tout le reste à l'avenant.

Ce n'était pas tout. La nuit venue, les rideaux de fer abaissés, le comptoir se transformait en tapis franc. Les malheureux métèques venaient perdre à leurs derniers gros sous. Le poing herculéen du Belge calmait les récalcitrants. Lorsque le tripot était fermé on entendait encore le Belge hurler et taper : il cognait sur la veuve.

— Ça sue le crime, là-dedans ! murmuraient les passants.

La guerre chassa le Belge hors de nos frontières. Après l'Armistice, en difficulté avec la police, il ne put effectuer, rue Lamarck, que de brèves visites. Il réclamait de l'argent. Des scènes violentes eurent lieu. Mais la veuve Masbou, ratatinée maintenant comme une aïeule fatiguée, n'avait plus besoin d'un amant. Elle chassa le Belge. Lucien, devenu homme, travaillait dans une imprimerie de Colombes et la protégeait. Il ignorait cependant que sa marâtre avait repris la triste habitude d'autrefois, et exploitait le malheur des réfugiés israéliques revenus en nombre.

— Sou par sou, vous devez avoir amassé un beau magot, mère Masbou ! lui disait-on. Mais, avec une pareille clientèle, votre vie n'est guère en sûreté !

La vieille épicière ricanait et faisait un geste d'indifférence.

Le 7 janvier 1922, survint enfin ce que tous redoutaient. Les 13.000 francs d'économies qu'elle avait amassés, à son commerce de gagne-petit, tentèrent deux de ses habitués. Et ce jour-là, comme l'a dit un témoin, la mère Masbou fut « assassinée » pour la première fois. On la découvrit, heureusement, assez tôt pour la sauver, bâillonnée sur son lit, étranglée, assommée, chloroformée, ligotée. Ses agresseurs n'avaient rien négligé pour s'emparer du magot. L'infortunée n'eut que la ressource d'aller au commissariat conter sa tragique aventure.

L'inspecteur principal Carreau commença l'enquête. Un des agresseurs fut identifié et retrouvé en Belgique. Il se nommait David-Michel Kuperman, il était Polonais et avait quitté l'Asile israélite le 3 décembre 1921, avec un acolyte. Kuperman, le 1^{er} juillet 1922, fut condamné aux travaux forcés à perpétuité par contumace. Il court encore.

— Partez d'ici, ma pauvre dame ! conseilla-t-on à l'épicière.

Mais elle, dont le cou était demeuré luxé depuis l'agression, hochait sa tête maigre.

— Non ! non ! Je suis pauvre à cette heure. Je n'inspire plus l'envie. Je resterai ici !

Son beau-fils Lucien, qui venait de se marier, tenta de vaincre cette obstination dangereuse. Sa marâtre se fâcha, lui répondit qu'il voulait la priver de sa liberté, la séquestrer. Il n'y avait plus à insister. Les relations entre la vieille épicière et le nouveau ménage devinrent si tendues que Lucien Masbou décida, non sans un serrement de cœur, d'aller habiter à Vincennes, avec sa femme.

En dépit de ses soixante ans, Adèle Masbou continua de gérer seule sa boutique. Elle n'avait modifié en rien ses habitudes imprudentes ; elle tenait à conserver son unique clientèle : les réfugiés de l'Asile israélite. Elle ne prit donc contre eux aucune mesure de sécurité personnelle, mais elle les frappa tous d'une amende pécuniaire, sous la forme d'une augmentation sensible de ses prix de détail. Les sardines furent augmentées d'un sou par unité, l'eau de Seltz d'un demi sou par verre, et ainsi de suite. Les bons payaient pour les mauvais.

— Vous comprenez, mes enfants, fit-elle entendre aux réfugiés, maman Masbou a été mise sur la paille par deux d'entre vous. Il faut donc que vous l'aidiez à se rétablir...

Pour n'avoir pas voulu écouter les conseils de prudence, la mère Masbou faillit être à nouveau chloroformée le 1^{er} mars 1926, par un soir sombre et pluvieux. Elle eut, par bonheur, le temps d'appeler à son secours, et ses deux agresseurs, deux individus d'allure étrangère qui avaient, autrefois, été ses clients, abandonnant leur proie, détalèrent à toutes jambes. On ne put jamais les identifier.

L'alarme, encore une fois, avait été chaude. Le beau-fils de l'épicière la supplia encore de vendre son fonds.

— Mais ils vont vous tuer, un de ces jours !

— Eh bien ! je serai plus heureuse une fois morte ! répondit-elle.

Des mois passèrent, sans histoire. Adèle

des escaliers vertigineux, noirs comme des gouffres. L'hiver surtout, lorsque le vent souffle, lorsqu'il pleut, le quartier est étrangement silencieux et désert.

Seul — et cela impressionne toujours un peu les passants attardés — le carrefour où la rue du Chevalier-de-La-Barre coupe la rue Lamarck, à la hauteur du numéro 14, est toujours hanté par des silhouettes faméliques qui glissent le long des murs, comptent dans les ruelles et parlent un jargon inconnu. Ce sont les Juifs réfugiés de Paris. Ils sont là, depuis bientôt trente ans, en terre conquise. La guerre avait dispersé un instant leur colonie ; ils sont revenus plus nombreux, indéracinables cette fois. Levantins, Polonais, Tchèques, Arabes, Allemands, proscrits expulsés, victimes échappées aux pogroms ; ils représentent toutes les races et toutes les nations de l'Europe. Mais ils ne parlent entre eux qu'une langue : le yiddish. Pourquoi sont-ils ancrés là ?

A ce carrefour, de charitables mécènes israéliques — les Rothschild — ont fait édifier un asile où cette armée de sans-patrie trouve gratuitement un lit et une table. Dix fois reconstruit et agrandi, l'asile est aujourd'hui un énorme bâtiment de béton, sorte de Babel juive adossée au Sacré-Cœur. Trois cents expatriés grouillent là, chaque année.

Au début, les Montmartrois furent effrayés.

— Mais tous ces « sans-le-sou » vont venir nous égorger ! criaient-ils.

Le juif ne commet jamais un crime de sang, leur fut-il répondu. Et, de fait, des années passèrent, sans que cette horde de pauvres diables, aux mines patibulaires cependant, pût être soupçonnée du moindre forfait. Les petits commerçants, néanmoins, fermaient leur porte à ces traîne-misère, au gousset éternellement vide. A part un bar

M. Lucien Masbou n'avait pu décider sa marâtre à quitter l'épicerie qu'elle exploitait.



Une foule curieuse et émue ne cessa de stationner, durant toute la journée du samedi, devant la maison où eut lieu le crime.

DE 'COU

JINAT

Masbou atteignit ses soixante-dix ans. On se demandait par quel miracle l'épicière pouvait tenir tête, sans incidents, à la colonie de métèques qui venait boire, manger et dépenser chez elle leurs quelques sous. A la longue, le véritable caractère de la vieille femme transparissait. Les larmes instinctives qu'avait excitées en elle, autrefois, le Belge Vanhœve étaient devenues, avec les ans, une sorte d'avarice sordide et malade. La vie pour cette vieille femme comptait moins que l'argent. On pouvait la voir, au moment de clore sa boutique, faire sauter dans ses mains recourbées, aux ongles pointus, les quelques sous de la recette quotidienne. Sur ce petit bénéfice, elle prélevait tout juste de quoi se suffire : des œufs, des laitages et des légumes étaient son unique nourriture. Elle se restreignait au point d'en perdre les forces.

Elle thésaurisait. Et cette avidité laissait supposer, à beaucoup, qu'elle devait à nouveau posséder, au fond de son armoire, un joli bas de laine.



Le jour de la Toussaint, en 1932, avait été une journée pluvieuse et froide. Des rafales neigeuses s'abattaient sur Paris. Frileusement serrée dans un châle, ce soir-là, vers dix-neuf heures, une locataire du 8, rue Lamarck, était allée promener son chien quelques instants. La rue était déserte. Soudain, comme elle passait devant la boutique de la mère Masbou, éclairée par la lumière verte du gaz, la femme au chien entrevit derrière la vitrine une scène terrifiante. Trois hommes, aux têtes hirsutes, maintenaient de force l'épicière sur son comptoir. L'un lui ligotait les jambes, l'autre la serrait à la gorge, le troisième lui enfonçait dans la bouche un tampon d'ouate. Pour la troisième fois, dans des circonstances semblables, on assassinait l'infortunée avare. Les malfaiteurs n'avaient même pas pris le soin d'éteindre le gaz.

La femme au chien, tout en se sauvant, appela à l'aide. Les cris de la brave dame ameutèrent le quartier.

— On tue encore la mère Masbou ! Vite... Les trois bandits, se sentant découverts, plantèrent la leur victime et déguerpirent à une vitesse folle vers la place des Abbesses. Sauvée une nouvelle fois, de justesse, l'épicière répéta, comme toujours, en parlant de ses agresseurs :

— Ce sont des individus que j'ai eus ces derniers temps comme clients...

Pensionnaires probables de l'asile israélite au cours des derniers mois, c'est tout ce qu'on put connaître d'eux. Ceux-là, non plus, ne furent jamais identifiés. Décidément, la veuve était destinée à mourir étranglée par des mains inconnues. Son épicerie-buvette — cantine du malheur — servait d'abord d'abri à ses assassins.

Cette fois, la malheureuse avait été durement torturée. Ses lèvres écrasées la défiguraient. Et, sous l'état sauvage de la main du métèque polonais qui l'avait prise à la gorge, son cou s'était broyé, cassé, disloqué. Il ne devait pas se remettre. Désormais, la pauvre femme était condamnée à poser sans répit le menton sur son épaule gauche ; elle ne pouvait plus tourner la tête : elle avait le cou tordu. Et les gavroches de la Butte, toujours prêts à se moquer malicieusement du malheur des vieilles gens, l'appellèrent : *la mère Cou-Tordu*. Et le surnom lui resta.

Pressant qu'elle n'échapperait pas à une quatrième agression, si elle s'entêtait à tenir son commerce, son beau-fils et ses voisins tentèrent auprès d'elle une suprême démarche. En vain !

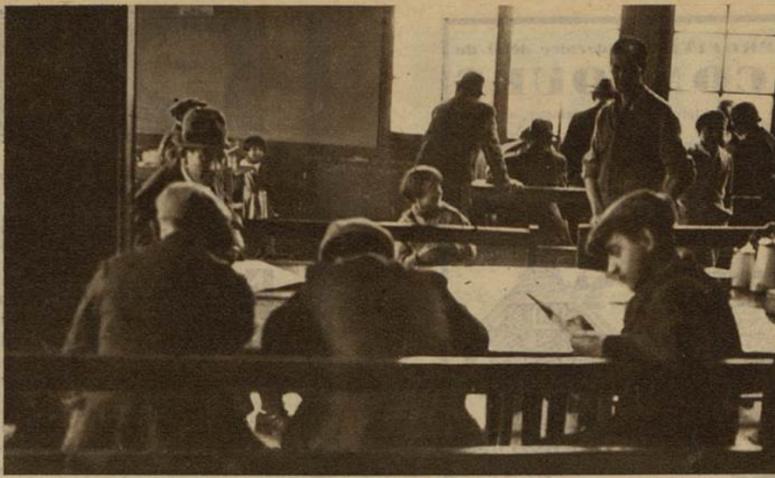
Elle reprit sa vie sordide. Elle rouvrit sa cantine aux réfugiés et aux gueux. Les gens du coin, devant cet entêtement stupide, se désintéressèrent d'elle.

Car il ne s'agissait pas, en vérité, de fatalité ou de maléfices. Aucun rouge sortilège ne pesait sur elle. Elle allait au devant de ses assassins, elle les provoquait.

Cupide par vice, elle continuait d'exploiter, avec une naïve audace, la misère de ceux qu'elle hébergeait. Elle détaillait, par exemple, des cigarettes et des allumettes. Une cigarette « gauloise », chez elle, se payait trois sous : cinq allumettes souffrées, un sou. Elle détaillait aussi des siphons d'eau de Seltz : deux sous le verre. Elle prêtait à usure — à cent pour cent — retenant des vêtements pour gages. Pour récupérer un chapeau sur lequel elle avait alloué un sou, il fallait lui en rendre deux. Petits trafics odieux que ses voisins ignoraient.

Néanmoins, — la charité elle aussi se faisant avare — la crise se mit à sévir dans la

Les enquêteurs pensent que c'est parmi les habitués du refuge qu'il faut rechercher le ou les auteurs de cet odieux crime.



cantine. Les clients n'avaient plus un centime à dépenser au comptoir. En janvier dernier, la mère Masbou ne put payer ni son terme ni ses fournisseurs. Elle pleura misère à son tour. Pour la calmer, certains souriaient.

— Au moins, on va vous laisser vivre en paix !

La vieille femme haussait ses épaules disloquées. Vivre ! Elle s'en souciait bien moins que d'amasser des sous dans son armoire !



On connaît par le menu la découverte, le samedi 2 mars, à l'aube, du cadavre de l'épicière de la rue Lamarck.

Des voisins de la cantine aux juifs, Mme Michel et M. Martinet, surpris de voir à une heure matinale le rideau de fer du débit à demi levé, entrèrent dans la boutique. La porte n'était point close intérieurement. Tout était retourné et éventré dans la chambre de la veuve. Et, soigneusement enfoui sous les couvertures et les oreillers, gisait le corps déjà raide de la vieille avare.

Ses chevilles et ses poignets étaient ligotés avec force par deux serviettes. Un tampon de toile violemment enfoncé dans la bouche lui avait rentré son dentier — elle s'était récemment fait remettre des dents — jusque au fond de la gorge. La mort avait dû être instantanée.

— C'est encore un coup des « youpins » d'à côté !

Telle fut l'opinion unanime et immédiate de tous les gens du quartier. C'était bien

L'inspecteur principal Moreux et le brigadier-chef Piguët emmènent deux étrangers, habitant l'immeuble voisin, au poste.



La maison-refuge de la rue Lamarck abritait des centaines d'étrangers.

avec quinze autres métèques, dans un bar de la rue Ramey. Ils ne portaient rien, sur eux, de compromettant. Et, après deux jours de patientes vérifications, leur innocence, quant au meurtre de la vieille épicière, était démontrée. Mais, tout comme les quinze métèques arrêtés avec eux, ils n'étaient en règle ni avec la justice, ni avec le service des étrangers. Cela fera, à Paris, dix-huit indésirables de moins.

L'étude du dossier des précédentes agressions, et de nouveaux témoignages recueillis, permettent de supposer que les étrangers de la mère Masbou sont deux de ses anciens habitués. On sut que l'un faisait le guet tandis que l'autre étranglait la malheureuse femme. Il fut difficile de retrouver leurs noms parmi ceux des réfugiés hébergés dans l'asile. Lundi soir, ils étaient cependant tous deux identifiés. Ils répondront sans doute de leur crime, devant les assises, au prochain automne.

Il n'en reste pas moins que la vieille épicière aura passé vingt ans de sa vie à envisager froidement qu'elle pouvait, à tout instant, être assassinée par l'un des trainemisère qu'elle mettait en coupe réglée. Le cou tordu, les membres cassés, sa cupidité l'emporta toujours sur la peur.

Et c'est en accueillant quelqu'un des clients sordides contre lesquels elle avait été tant de fois prévenue, que la veuve Masbou, cantinière du malheur, aura délibérément ouvert sa porte à la mort.

Emmanuel CAR.

Après enquête, l'alibi d'Isaac Rappoport (ci-dessous) fut reconnu exact.



TORDU

PROFITEZ du dernier délai du CONCOURS

au problème du vieil horloger, organisé par les Magasins C. O. P. A., seule Maison en France vendant les véritables coucou Westminster, chantant et sonnant les heures et quarts sur baguettes cathédrale accordées. Belles sculptures des motifs suisses !



Coucou "FLORA SUISSE"

Superbes pendules régulateurs, modèles d'origine de coucou chantant aux heures, demies et quarts, riche sculpture artistique réellement conforme à une des trois gravures ci-contre, mouvement à poids, système perfectionné, garanti 10 ans, sont cédés à nos lecteurs au prix exceptionnel de... **55 f.**

Reprise, si non convenance, selon BON joint à chaque envoi. Tout lecteur ayant fait la commande dans les 15 jours qui suivent la date de l'annonce recevra une miniature de

COUCOU chantant prime GRATUITE

modèle de chambre d'enfant à doubles sifflets-balancoires. En envoyant le coupon, vous pouvez participer gratuitement au

CONCOURS

qui distribue des magnifiques récompenses à nos lecteurs.

Règles de participation :

1. Le concours est absolument gratuit.
2. Seuls les acheteurs de nos coucous ont droit de participer.
3. Est gagnant, sans exception, tout participant qui a trouvé la solution exacte du problème.
4. Tout gagnant recevra une prime en espèces de **500 f.** jour de publication du résultat établi sur un contrôle rigoureux au 31 Mars prochain.

Possibilité de gagner nos primes supplémentaires de 25.000 f.

Le Problème :

Placez des nombres de 1 à 9 dans les 9 cases de ce carré de telle façon qu'on obtienne dans les lignes horizontales, verticales et obliques autant de fois que possible des liaisons au total de 15. Ne pas effacer le 5 posé !

Aux Magasins de Coucous garantis C. O. P. A.

59, boulevard de Strasbourg, PARIS

Veuillez m'expédier le coucou chantant "Flora Suisse" au prix de fr. 55, que je paierai à réception. Je participe au concours avec solution jointe, laquelle veuillez me confirmer avec l'envoi.

Nom et prénoms : _____

Adresse : _____

Coupon D.3

Un prix : Une qualité ! La meilleure !

PARTOUT

LES EXPLOITEURS DE LA MISÈRE

NOTRE dernière chronique a été malheureusement prophétique. Nous y dénoncions le scandale des escroqueries au cautionnement, dont une publicité, insuffisamment contrôlée, permet le libre exercice.

Et voici qu'un drame vient de se produire, faisant deux victimes, et qu'il est, d'après les premières informations, l'illustration la plus saisissante du sujet que nous avions traité.

C'est, du moins, l'opinion qu'on en peut avoir d'après la relation des journaux.



L'Espagnol José Coralès avait versé vingt mille francs de cautionnement.

Un Espagnol, José Coralès, se trouvant sans travail, va consulter un agent d'affaires qui, sous un pseudonyme (encore une pratique que la loi devrait interdire dans cette profession, car trop de repris de justice, sous le masque d'un nom d'emprunt, peuvent continuer leurs exploits), tient un cabinet boulevard de Strasbourg.

La combinaison classique est réalisée : l'agent d'affaires met en rapport l'Espagnol avec un restaurateur qui doit précisément ouvrir une brasserie dans quelques jours. La place de chef du personnel est offerte à Coralès, moyennant une mise de fonds ; on lui demande quatre-vingt mille francs ; il ne réussit à en trouver

que vingt mille, prêtés par une amie, qui lui remet ainsi toutes ses économies.

Et puis la situation se révèle, à l'expérience, comme un leurre. Les appointements ne sont pas payés ; d'autres employés auraient été attirés par les mêmes promesses et auraient versé des cautionnements. L'Espagnol est fou de rage ; il va chez le restaurateur, tire sur lui deux balles de revolver ; dans sa fureur, il blesse une personne qui se trouvait à ses côtés ; puis il se précipite chez l'agent d'affaires, décharge à nouveau son arme, mais ne l'atteint pas.

Quelques instants plus tard, il se constitue prisonnier et déclare :

— J'ai voulu attirer l'attention de la justice sur les agissements de trop nombreux trafiquants qui exploitent mes camarades de travail...

Tel est le fait divers brutal. Le jour même où il se produisait, la dixième Chambre de la Cour de Paris jugeait un procès d'abus de confiance, exemple classique de ce genre de fraude.

Nous disions qu'il faut en finir. D'abord, parce que l'exploitation de pauvres gens qui se saignent aux quatre veines pour obtenir la place qu'on leur fait miroiter est un acte abominable et qu'il doit être impitoyablement réprimé ; ensuite, parce que le désordre social peut naître de ces abus. Le cas de José Coralès n'est qu'un épisode, mais significatif, de la colère qui provoque au geste meurtrier.

Nous réprouvons son geste ; nous réprouvons l'attentat à la vie humaine, qui est sacrée. Mais il est des circonstances atténuantes et, surtout, il est une obligation qui incombe aux pouvoirs publics, au Parquet : celle d'empêcher un acte de violence, en en supprimant la cause.

La cause c'est, dans ces temps de gêne, le pullulement des exploités de la misère.

La mise en page de ce numéro est de Pierre LAGARRIGUE.

Les manuscrits, insérés ou non, ne sont pas rendus. En aucun cas, l'Administration ne peut être tenue pour responsable de leur perte.

CECI INTERESSE DE JOLIS SEINS

TOUS LES JEUNES GENS ET JEUNES FILLES, TOUS LES PÈRES ET MÈRES DE FAMILLE

L'ÉCOLE UNIVERSELLE, la plus importante du monde, vous adressera gratuitement, par retour du courrier, celles de ses brochures qui se rapportent aux études ou carrières qui vous intéressent.

L'enseignement par correspondance de l'École Universelle permet de faire à peu de frais toutes ces études chez soi, sans dérangement et avec le maximum de chances de succès.

Broch. 90.603 : Classes primaires complètes : Certificat d'études, Brevets, C. A. P. Professorats.

Broch. 90.610 : Classes secondaires complètes : baccalauréats, licences (lettres, sciences, droit).

Broch. 90.613 : Carrières administratives.

Broch. 90.622 : Toutes les grandes écoles

Broch. 90.628 : Emplois réservés.

Broch. 90.632 : Carrières d'ingénieur, sous-ingénieur, constructeur, dessinateur, contremaître dans les diverses spécialités : électricité, radiotélégraphie, mécanique, automobile, aviation, métallurgie, mines, travaux publics, architecture, topographie, chimie.

Broch. 90.639 : Carrières de l'Agriculture.

Broch. 90.646 : Carrières commerciales (administrateur, secrétaire, correspondancier, sténo-dactylo, contentieux, représentant, publicité, ingénieur commercial, expert-comptable, comptable, teneur de livres) ; Carrières de la Banque, de la Bourse, des Assurances et de l'Industrie hôtelière.

Broch. 90.652 : Anglais, espagnol, italien, allemand, russe, portugais, arabe, espéranto. — Tourisme.

Broch. 90.658 : Orthographe, rédaction, versification, calcul, écriture, calligraphie, dessin.

Broch. 90.664 : Marine marchande.

Broch. 90.669 : Solfège, chant, piano, violon, accordéon, flûte, saxophone, harmonie transposition, fugue contrepoint, composition, orchestration, professorats.

Broch. 90.676 : Arts du Dessin (cours universel de dessin, dessin d'illustration, caricature, composition décorative, figurines de mode, anatomie artistique, peinture, pastel, fusain, gravure, décoration publicitaire, aquarelle, métiers d'art, professorats).

Broch. 90.681 : Métiers de la Couture, de la Coupe, de la Mode et de la Chemiserie (petite main, seconde main, première main, vendeuse-retoucheuse, couturière, modéliste, modiste, représentante, lingère, coupe pour hommes, coupeuse, coupeur chemisier, professorats).

Broch. 90.688 : Journalisme : secrétariats. — Eloquence usuelle. — Rédaction littéraire.

Broch. 90.694 : Cinéma : scénarios, décors, costumes, photographie, prise de vues et prise de sons.

Broch. 90.699 : Carrières coloniales.

Envoyez aujourd'hui même à l'École Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16^e), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Écrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils précis à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

Voulez-vous être forts, vaincre et réussir ?

CONSULTEZ Mme Thérèse Girard, voyante, célèbre par ses prédictions et ses conseils, médaillée, diplômée, 78, av. des Ternes, Paris, 1 à 7 h. sauf samedi et dim.

Pour DÉVELOPPER ou RAFFERMIR les seins un traitement double, interne et externe, est nécessaire, car il faut revitaliser les glandes mammaires et les muscles suspenseurs. Seuls les TRAITEMENTS DOUBLES SYBO donnent rapidement une belle poitrine. Préparés par un pharmacien, ils sont excellents pour la santé. Efficacité garantie. Demandez la brochure gratuite envoyée directement par les Lab. T. SYBO, 34, r. Saint-Lazare, Paris (joindre timb.).

CONSULTATIONS GRATUITES

POUR VOS ENNUIS, POUR VOS PEINES, POUR TOUTES DIFFICULTÉS,

Consultez le PROFESSEUR DJEMARD

Chevalier de l'Ordre Universel du Mérite humain, Doyen des Astrologues de France.

Quels que soient l'âge, la situation, l'état de santé, on peut améliorer son existence grâce au précieux secours de l'astrologie.

Gratuitement, le professeur DJEMARD vous dévoilera les secrets de votre vie future. Doué d'une double vue surprenante, il vous fera connaître vos amis, vos ennemis, votre destinée. Il deviendra votre guide, vous indiquera la route à suivre pour réaliser vos projets et satisfaire vos ambitions : affaires, héritages, spéculations, loteries, amours, mariage, etc. Grâce à lui et au merveilleux talisman qu'il vous offrira gratuitement, le bonheur et la prospérité remplaceront déceptions et soucis. Plusieurs milliers d'attestations avec enveloppes d'origine sont exposées dans ses bureaux où le meilleur accueil vous est réservé.

Pour recevoir sous enveloppe cachetée et discrète, votre horoscope gratuit, donnez : date de naissance, adresse, nom, prénoms (si vous êtes madame, ajoutez nom de demoiselle) ; si vous voulez, joignez 2 francs en timbres-poste, pour frais d'écriture. (Etranger : 4 francs.)

Professeur DJEMARD (Service VR) 29, rue de l'Industrie, COLOMBES (Seine).

MALADIES URINAIRES et des FEMMES

Koultés remarquables, rapides, par traitement nouveau. Facile et discret. (1 à 3 applications). Prostate. Impuissance. Rétrécissement. Blennorrhagie. Filaments. Métrite. Pertes. Règles douloureuses. Syphilis.

Le Dr consulte et répond discrètement lui-même sans attente.

INST. BIOLOGIQUE, 59, RUE BOURSALTY, PARIS-17^e.

AUX FUMEURS

Vous pouvez vaincre l'habitude de fumer en trois jours, améliorer votre santé et prolonger votre vie. Plus de troubles d'estomac, plus de mauvaise haleine, plus de faiblesse du cœur. Recouvrez votre vigueur, calmez vos nerfs, éclaircissez votre vue et développez votre force mentale. Que vous fumiez la cigarette, le cigare, la pipe ou que vous prisiez, demandez mon livre, si intéressant pour tous les fumeurs. Il vaut son pesant d'or. Envoi gratis.

Remède WOODS, 10, Archer Street (219 TAB), Londres W1

Arrestation-record

L'arrestation de Marthe Hanau a battu tous les records de vitesse. A cinq heures du soir, la Chambre criminelle de la Cour de cassation rejetait son pourvoi contre l'arrêt qui l'avait condamnée pour escroquerie à trois ans de prison dans l'affaire de la Gazette du Franc.

Aussitôt prévenu, le procureur général faisait décerner un mandat d'arrêt qui était exécuté à sept heures et demie, au moment où la directrice de Forces sortait de son bureau, avenue Montaigne.

Si toutes les décisions de justice étaient appliquées avec une pareille promptitude, on ne pourrait qu'applaudir.

Une femme extraordinaire

On ne peut manquer de rappeler, au moment où son arrestation s'est accomplie avec un certain éclat, les péripéties sensationnelles par quoi cette femme extraordinaire marqua le cours de ses procès : la grève de la faim qu'elle avait soutenue avec une énergie prodigieuse ; les violences « alimentaires » par la sonde ou... le lavement que les médecins lui administrèrent ; enfin, pour couronner le tout, son éviction de l'hôpital Cochin, tandis qu'un policier préposé à la garde flirtait avec sa femme de chambre...

Elle a tenu en échec la Faculté et la police ; elle a épuisé les juges. A la lettre, elle « les a eus ». Terrassé par les 57 audiences qu'il dirigea à la 11^e Chambre du tribunal correctionnel, le président Gaultier en est mort.

Marthe Hanau fera encore parler d'elle, quand elle sortira de Fresnes.

Un bon ménage

Elle était restée au mieux avec Lazare Bloch, son an-



Mme Marthe Hanau à l'hôpital Cochin.



Lazare Bloch recueillit les profits et la prison.



Mavromati s'entretient avec l'un de ses avocats.

cienn mari, de qui elle avait divorcé, car elle était trop masculine. C'est elle qui dirigeait ; le gros Lazare suivait le mouvement... Mais leur séparation légale n'avait pas mis fin à leur communauté d'intérêts : Marthe Hanau avait bombardé Bloch directeur technique de la Gazette du Franc. Il en recueillit les profits ; quand vint l'heure des épreuves, il eut aussi sa part : dix-huit mois de prison. Puis, lorsque Marthe Hanau fonda son nouveau journal, Forces, elle en confia la présidence nominale à la nouvelle épouse de Lazare.

L'association Hanau-Bloch fut en somme le modèle des ménages.

La fuite du « Grec »

Arrêté à la frontière italienne, près du col du Mont-Cenis, Costa Mavromati, ce banquier grec qui a volé l'Etat français de près de cent millions, doit terriblement pester.

Car l'homme est d'un naturel coléreux. On l'a vu lors du procès qui lui fut intenté dans « l'affaire des sucres » devant la 11^e Chambre correctionnelle, où il fut si violent, si insolent même, que le président Diolot, le plus courtois des magistrats, fut obligé de le faire expulser.

Mavromati, qui disposa pendant de longues années de l'appui d'avocats parlementaires influents (il y a là encore la matière d'un énorme scandale) sait que le vent a tourné. Il avait « garé » 12 millions dans une banque de Lausanne. Le ministère des Finances fit opposition. Alors, « le Grec » décida de s'enfuir. Le même jour, son avocat, dans une interview, déclarait qu'il se constituerait certainement prisonnier.

En effet, il prenait, dans une puissante auto, la route des Alpes et on l'appréhendait... à 1.800 mètres d'altitude, à 900 kilomètres du Palais de Justice !...

BONNES MŒURS

POUR TOUS

ORAGE A TONNERRE !

LUNDI, 25 février dernier, aux assises de l'Yonne, les foudres de la justice populaire se sont abattus sur un jeune homme de Tonnerre.

Cinq ans de prison... C'est, malgré le généreux et spirituel talent de M^r Chadirat, le prix auquel l'austère jury estima le crime de viol avoué par l'accusé. Bien que les débats aient eu lieu à huis clos, les circonstances connues de la faute nous feront juger sévère le châtiement.

Pour ne point ajouter quelque honte à leurs ennuis, nous donnerons des pseudonymes aux héros de cette aventure dominicale, si joyeuse en ses prémisses et douloureuse en ses conclusions.

L'accusé, voyageur de commerce âgé de vingt-cinq ans, sera M. Jacques Davallon. Puisqu'il est pharmacien, nous nommerons le principal témoin — un quadragénaire — M. Homais. Le second témoin, élève en pharmacie, vingt-trois ans, sera Mlle Juliette. Quant à la victime, la bonne à tout faire de M. Homais, un ange de seize printemps, le prénom d'Angélique lui ira comme un gant.

Ayant visité ses clients dans les villes et les villages voisins pendant les six jours de la semaine, le jeune Davallon trouva légitime de se payer un gai dimanche dans son Tonnerre natal. Malgré son nom détonant, la jolie sous-préfecture se prête peu à la bombe. Mais il n'est si modeste garnison qui ne possède au moins un lieu de plaisir toléré à l'usage des messieurs militaires et de quelques civils.

Notre voyageur possédait précisément, à « l'As-de-Trèfle »,

une dame de cœur, la propre sous-hôtesse de l'établissement. Il s'en vint lui rendre visite aux heures calmes de la matinée, après l'incessante activité de la nuit du samedi, et fut tendrement accueilli. Les gentils amoureux s'en furent querir dans le frigidaire quelques fioles de champagne aux trois quarts entamées qu'ils dégustèrent d'abord en tête-à-tête. Puis les habitantes de la maison s'invitèrent. Les restes liquides de la soirée ayant été ainsi liquidés, le modeste Davallon eut l'idée d'appeler au téléphone son opulent ami le pharmacien, afin qu'il offrît de faire déboucher à son compte quelque nouvelle tisane. M. Homais fut généreux autant qu'on l'avait prévu. On apporta quelques huîtres et sandwiches pour se remettre en soif... Enfin, le joyeux potard s'avisait qu'il se payait du bon temps pendant que Mlle Juliette s'ennuyait dans l'arrière-boutique.

Nouvel appel au téléphone. Et la jeune pharmacienne arriva bientôt, mais non pas toute seule. La petite bonne à tout faire, n'ayant pas voulu jouer les Cendrillon, accompagnait Mademoiselle.

Les bouchons sautèrent en leur honneur. L'hôtesse, maintenant, rendait la politesse, bouteille pour bouteille. Les deux nouvelles invitées, fraternisant avec ces dames sans uniforme, voulurent leur marquer leur sympathie en adoptant leur tenue. Et rien ne manqua plus à « l'As-de-Trèfle » pour ressembler au paradis terrestre.

Toutefois la pomme et le serpent, ou du moins le sucre de pomme et le ténia étaient restés dans les bocaux de la pharmacie. Et il fallut bien rentrer à la boutique lorsque, à la tombée du jour, les travaux tolérés de l'accueillante hostellerie repré-



La servante ouvrit la fenêtre et cria : « Au violleur ! »

rent leur cours normal avec l'arrivée de la clientèle.

M. Homais baissa le rideau de la pharmacie, s'installa au rez-de-chaussée avec son élève dont il acheva l'instruction si bien commencée dans l'après-midi.

M. Davallon grimpa sous les toits, dans la chambrette d'Angélique, en compagnie de la petite bonne à tout faire.

A tout faire ?... Voilà le hic ! En effet, la servante n'avait, au cours de la journée, refusé aucun service. Ici encore, elle continua à se montrer friande de tout, ne manifestant qu'une seule répugnance. L'Eve novice adorait le sucre de pomme, mais elle avait peur du serpent !

Si peur que, devant l'insistance de son méchant partenaire à la vouloir effrayer, elle ouvrit la fenêtre et cria : « Au violleur ! Au violleur ! » Les voisins, alertés, alertèrent leurs voisins...

Ce fut l'orage dans Tonnerre ! Hélas, lundi dernier, il n'y eut pas d'arc-en-ciel !

M^r d'AVRANCHES.

VOILA CENT ANS

Condamné à mort et maître d'école

Le 18 novembre 1815, la veuve Parrier, de la commune de Pradelle (Haute-Loire), était sur le point de se mettre au lit, lorsqu'un coup de fusil, tiré du dehors, à travers une fenêtre, vint la frapper en pleine poitrine. Sa mort fut instantanée.

La justice se transporta sur les lieux pour procéder aux recherches d'usage, et trois individus lui furent signalés par la clameur publique. Parrier, l'un d'entre eux, était le neveu par alliance de la personne assassinée ; appelé à recueillir la succession de son oncle, dont l'usufruit était réservé à la veuve, il avait en maintes occasions manifesté le plus vif dépit de voir sa tante s'éterniser ici-bas et on l'accusait d'avoir conçu un crime odieux pour entrer en possession de son héritage. Le second des trois individus montrés du doigt était un habile chasseur, nommé Malhès, qu'on désignait comme l'auteur probable du coup de feu meurtrier ; on découvrit, en effet, que, pour prix de sa criminelle complaisance, Malhès avait reçu, par l'entremise d'un sieur Delsuc, un billet de mille francs, souscrit, en sa faveur, par Parrier. D'autres charges s'élevèrent encore contre les trois hommes : à une époque rapprochée du crime, on avait vu Parrier et Delsuc acheter de la poudre et des balles dans une armurerie du Puy. Or, la balle extraite du cadavre de la victime, ayant été présentée à l'armurier du Puy, celui-ci déclara formellement la reconnaître.

Malhès et Delsuc furent arrêtés ; traduits devant la Cour d'assises du Puy-de-Dôme, ils furent condamnés à mort et guillotins.

Parrier, lui, avait pris la fuite : condamné, par contumace, à la peine de mort, il se retira en Suisse, où il séjourna pendant sept années. Ce temps écoulé, il crut qu'il pouvait sans danger revenir en Auvergne et, sous le nom de Valette, il sollicita et obtint un place de maître d'école vacante dans un village des environs de Saint-Etienne. Douze années s'écoulèrent ainsi. Le condamné à mort faisait paisiblement sa classe aux petits paysans. Quelques mois encore, et le délai de vingt ans fixé alors par la loi pour la prescription

des peines, en matière de meurtre, allait être dépassé et Parrier n'allait plus avoir aucun compte à rendre à la justice humaine. Mais un tel crime appelait sans doute une réparation plus complète et Parrier, comme beaucoup de grands coupables, devait être lui-même l'instrument de sa perte. Une lettre qu'il adressait à sa fille, habitant la commune de Pradelle, pour lui demander de l'argent, n'arriva pas à destination. Mise au rebut, décachée, les termes étranges dans lesquels elle était rédigée firent naître des soupçons. Adressée à Paris, elle fut confiée à un inspecteur de la Sûreté, Lacagne, qui effectua des recherches aux archives des contumaces, et partit pour Saint-Etienne.

Arrivé dans le petit village où le condamné à mort professait, il se fit passer pour un



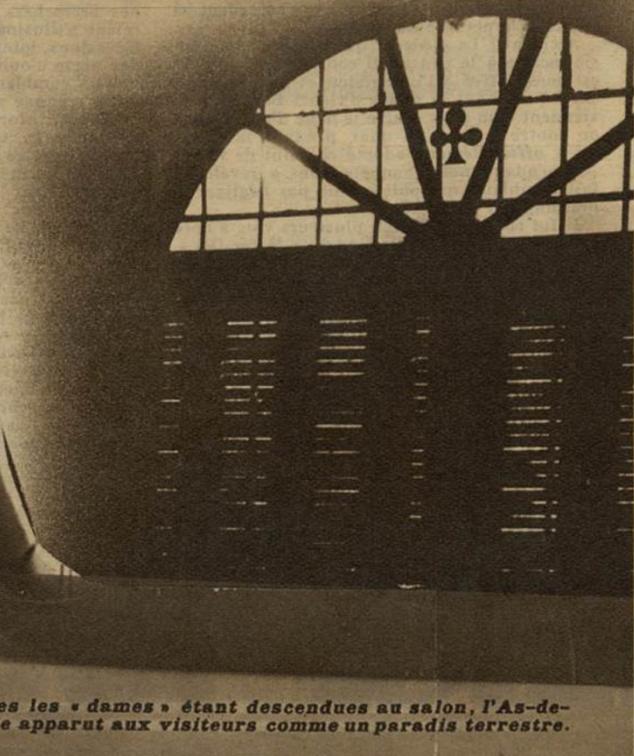
Jean Parrier, reconnu par l'inspecteur Lacagne, n'osa pas nier son crime.

inspecteur de l'Education publique, se tint toute la matinée près du pupitre du maître d'école, ne le perdant pas une seconde de vue. Cette surveillance par trop insistante éveilla la méfiance de Parrier qui, son cours terminé, tenta de s'enfuir par un vestiaire situé derrière son pupitre. C'était l'aveu de sa vraie personnalité ! L'inspecteur Lacagne bondit et l'arrêta.

Les douze jurés de la Cour d'assises du Puy-de-Dôme, devant laquelle il passa en mars 1835, lui tinrent compte de ses vingt années passées dans de continuelles angoisses. Parrier, le maître d'école assassin, fut condamné à la peine des travaux forcés.



Toutes les « dames » étant descendues au salon, l'As-de-Trèfle apparut aux visiteurs comme un paradis terrestre.



Philanthropes !

Cent fois, mille fois, vous avez lu cette annonce : « Prêts rapides aux fonctionnaires. Commandites aux industriels et négociants. Taux très bas. » Méfiez-vous ! Ce ne sont pas toujours des philanthropes qui vous tendent une main secourable. Derrière cette annonce s'embusquent, la plupart du temps, des escrocs désireux de voler les derniers sous de votre bas de laine. On vient enfin d'arrêter un de ces profiteurs de la crise économique. Il est vrai que ce n'est pas à Paris, mais à Orléans, que Pierre Perron avait fondé son agence. A tous les clients qu'il appâtait par ses petites annonces, il demandait une provision « pour frais divers » : deux cents, cinq cents ou mille francs... Quinze jours plus tard, il leur écrivait : « J'ai le regret de vous informer que mes nombreuses démarches n'ont été couronnées d'aucun succès. Je n'ai pu intéresser un capitaliste à votre affaire. » Le tour était joué. Mais le procureur de la République d'Orléans a joué, lui aussi, un mauvais tour à Perron : la semaine dernière, il a fait hospitaliser celui-ci à la prison de la rue Emile-Zola. Souhaitons que le Parquet de la Seine traite avec la même rigueur les deux ou trois cents aigrefins de Paris dont Perron n'était que le pâle imitateur.

Flics en shorts

La tenue d'été des policemen américains vient de faire l'objet d'une étude minutieuse. En effet, chaque année les vagues de chaleur intenses sévissent aux Etats-Unis, et les agents de la circulation succombent en masse sous les feux implacables de la canicule.

Le chef de la police de New-Jersey fut un des pre-



Perron passera devant les juges d'Orléans.



Les agents de New-Jersey portent le short, l'été



La police de Tokio est munie de camions T.S.F.

miers à entreprendre une réforme des plus hardies : il a introduit le port de shorts réglementaires, qui facilitera, sans doute, le service de ses hommes.

Police moderne

Le Japon a hâte d'emprunter à l'Occident tous les perfectionnements de la technique, et sa police peut être considérée actuellement comme une des plus modernes du monde. Son organisation est impeccable et son matériel constamment renouvelé. Ces jours derniers, le super-intendant général de la Police de Tokio expérimenta, lui-même, le poste « dernier cri » d'une autoradio.

Une femme à poigne

Mrs Georgia Waters est la seule femme américaine qui ait été chargée des fonctions de directrice d'un établissement pénitentiaire, fonctions qu'elle remplit depuis huit ans à la prison de Granite, dans l'Oklahoma. Depuis quelque temps déjà, un sourd mécontentement grondait parmi les détenus ; il éclata, un jour où la directrice, appelée au chevet de son enfant malade, était absente de la prison. Une vingtaine de détenus, qui avaient réussi à se procurer des armes, attaquèrent le personnel, et l'un des rebelles tua d'un coup de revolver le gardien-chef.

Mrs Waters, qui habite à quelques pas de la prison, entendit la détonation et se précipita à la rescousse.

Se plaçant à la tête de ses gardiens, armés de revolvers et de fusils, et maniant elle-même un colt imposant, la courageuse directrice commanda les opérations et, après une véritable bataille rangée, l'ordre put être rétabli.

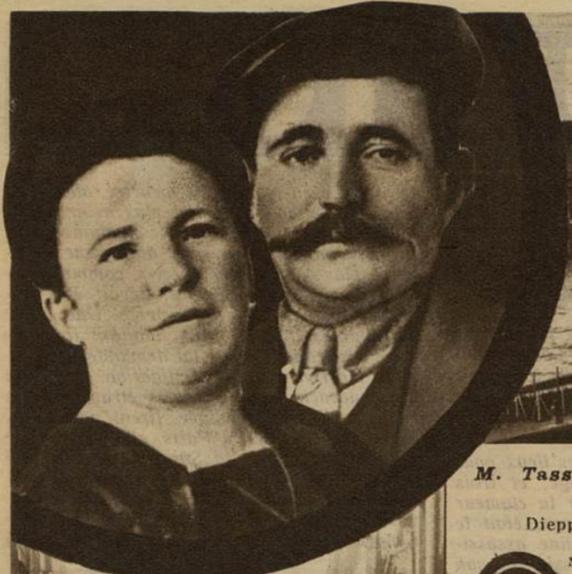
BIENTOT

MARCHÉ DE FEMMES

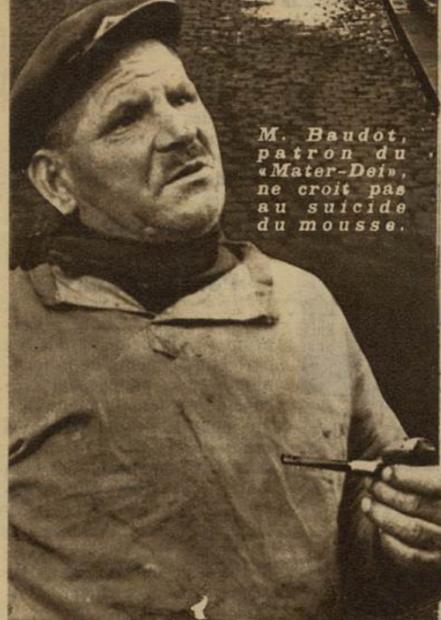
par Marcel MONTARRON

Un reportage unique sur l'extraordinaire épopée de la traite des blanches au Brésil et en Argentine, depuis l'âge d'or des trafiquants, jusqu'à leur débâcle récente.

BIENTOT AUSSI LA MAFFIA



Veuve de Léon Méréault (ci-dessus, à droite) mort dans un accident, Marie Bonté fut assassinée, rue des Bonnes-Femmes (ci-dessous).



M. Baudot, patron du « Mater-Dei », ne croit pas au suicide du mousse.



M. Tassout (à droite), gardien de la Morgue du Polet (ci-dessus), a été élu « le plus bel homme de Dieppe ».

Dieppe (de nos envoyés spéciaux).

Na trouvé, l'autre jour, flottant dans l'arrière-port de Dieppe, le cadavre du mousse Henri Benoist. La nouvelle se répandit rapidement dans la population maritime, mais elle n'étonna personne. Dockers et poissonnières, marins et tisseuses de filets n'eurent qu'une exclamation : — C'était écrit !

Il n'est guère de Dieppois qui ne sachent, en effet, qu'une opiniâtre fatalité s'acharne, depuis une lointaine époque, sur la famille Benoist, vouant presque tous ses membres à une mort violente.

Le grand-père Benoist, connu à Dieppe pour avoir effectué d'innombrables sauvetages, coulait une paisible vieillesse comme gardien de chalutier quand une chute sur les reins, survenue à bord du bateau, lui coûta la vie.

Le grand-père maternel, M. Bonté, disparut en mer. Deux oncles d'Henri Benoist subirent le même sort. Le troisième, parti également pour une campagne de pêche, n'est jamais revenu au port. Un mystère absolu entoure sa disparition.

Veuve de Georges Benoist, qui, seul, mourut de maladie, la mère du jeune Henri avait épousé, en 1927, le docker Léon Méréault. Quelques mois plus tard, alors qu'il déchargeait un chalutier, le malheureux tomba, du quai, sur le pont du bateau. L'accident fut mortel.

Marie Bonté, elle-même, la mère d'Henri Benoist...

Mais, ici, c'est l'histoire d'un crime qu'il faut rappeler.

Ouvrière à la Manufacture des tabacs, comme Carmen, Marie Bonté avait subi, dès l'adolescence, la mauvaise influence de quelques compagnes dévergondées. Mariée à Georges Benoist, honnête employé de chemins de fer, elle le promut « chef de gare », au moins pour ce qui est des déboires que chante la légende. Léon Méréault porta les mêmes soucis. Veuve de ce dernier, Marie Bonté n'en fut que plus ardente à prouver que son nom était un programme. Le premier passant venu était toujours sûr de trouver chez elle le boire et le coucher...

Un jour, voilà deux ans, la jeune Amélie Benoist, qui rentrait de la foire, trouva sa mère étranglée avec son foulard. Le cadavre gisait sur le lit, dans une attitude impudique. Une bouteille vide et deux verres, placés sur une table voisine, dénonçaient une scène d'ivresse, tragiquement close. On chercha activement l'assassin ; mais Marie Bonté avait reçu trop de quidams, marins de passage ou vagabonds, pour que les pistes ne fussent pas inextricablement embrouillées.



Ainsi, non seulement une suite de drames accidentels avait assombri l'enfance d'Henri Benoist, mais encore l'inconduite de sa mère avait valu au pauvre enfant une expérience précoce du malheur. Il ne connut jamais les joies familiales, ne reçut pas même les soins dont beaucoup d'animaux sont entourés. Son foyer, c'était la rue ; sa famille, de bonnes voisines qui l'hébergeaient parfois, ou bien les marins qui l'emmenaient en mer. A dix ans, il n'avait même plus de toit, préférant vivre en vagabond que d'assister aux scènes d'orgie, quotidiennement renouvelées. On le vit dès lors, chaque fois qu'il se trouvait sans enga-

gement, à bord d'un bateau de pêche, partager la misère des « clochards » dieppois, hôtes des vieux chalutiers désaffectés ou des wagons hors de service.

La vie de cet enfant avait été si rude que sa mort parut tout d'abord n'avoir eu pour cause que le suicide. Désespéré, las de supporter le malheur, il avait dû souhaiter un éternel repos. Un saut, et c'était fini...

Mais les dernières personnes qui, vers le vingt-cinq janvier, avaient vu le petit mousse, pensent tout autrement. Mme Quilbeuf, humble blanchisseuse qui fut souvent charitable au malheureux Henri Benoist, affirme qu'en dépit de toutes ses misères, il voyait la vie à travers l'optimisme de ses six-sept ans. M. Baudot, patron du « Mater-Dei », dernier bateau de pêche sur lequel travailla le mousse, exprime la même conviction ; en ajoutant d'ailleurs qu'Henri Benoist lui avait promis de reprendre prochainement la mer avec lui. En bref, tous



Le mousse Henri, dont on vient de repêcher le cadavre.

les familiers de l'adolescent s'accordent à réfuter l'hypothèse du suicide.

Accident ? Le médecin qui pratiqua l'autopsie incline à le penser. Il conclut que la mort est consécutive à l'immersion et que les blessures marquant le visage d'Henri Benoist proviennent d'un choc contre le flanc d'une barque ou contre le mur du quai, pendant la chute. On a, officiellement, adopté ce point de vue.

Cependant, notre enquête nous a révélé un fait troublant, qui oblige à ne pas négliger la présomption de crime.

Il fut commis, en effet, plusieurs vols à bord des bateaux de pêche voisins du « Mater-Dei », gardé, précisément, par Henri Benoist. Sa disparition remontant à la même époque, on a quelque raison de penser que, témoin indésirable, le pauvre mousse a pu payer de sa vie d'avoir surpris les malfaiteurs. Les ecchymoses dont son visage est marqué paraissent d'ailleurs avoir été provoquées par des coups de poings. Sans vouloir opposer une incrédulité absolue à la version de l'accident, on peut cependant remarquer qu'elle semble plus hâtive que l'hypothèse du crime.

Au reste, l'opinion des milieux maritimes dieppois, vivement intriguée par la mort d'Henri Benoist, doute beaucoup qu'un jeune mousse, familiarisé avec tous les coins et recoins du port, puisse s'y noyer par mégarde.

Par contre, c'est presque à l'unanimité que l'on veut voir, dans la mort du mousse, un impénétrable mystère...

Les guides bénévoles qui nous aidèrent à dissiper les ténèbres dont s'entourait la mort du petit mousse nous firent pénétrer chez des truands d'un genre à part ; l'un de ces guides fut l'obligeant M. Tassout, le même que la Reine des Halles de Paris couronna, l'autre semaine, du titre de « plus bel homme de Dieppe ». Sa taille est, en effet, remarquable. Mais M. Tassout n'en est pas plus fier que d'être gardien de la Morgue du Polet et repêcheur de cadavres, qui sont les attributions dont se double sa « royauté ». Tandis que, d'un bout à l'autre des quais, marins et dockers saluent son passage de vivats enthousiastes, le « roi » explique à son escorte :

— Moi, j'ai vingt ans de service à la Morgue et j'ai repêché trois cents cadavres...

Mais nous voici au fond du port, où toute une flottille de chalutiers désaffectés attend, au cimetière marin, la démolition.

— C'est là, annonce le cicerone, que vivent les martyrs...

Puissance suggestive de la langue populaire ! Les « martyrs », ce sont, à Dieppe, ceux que nous nommons, à Paris, les « clochards ». Le nom qui les désigne là-bas est bien le plus émouvant qui puisse les dépeindre. Quelle plus juste et plus poignante expression, en effet, que celle de « martyr » appliquée à ceux qui n'ont rien, qui souffrent la misère, la famine, le froid...

Tous n'ont pas froid, il est vrai. Ceux qui ont envahi — une quarantaine — les postes d'équipage des vieux chalutiers ont un toit pour les abriter ; du charbon, sur les quais, qu'ils dérobent pour se chauffer. Ils dorment même dans les tièdes couchettes de paille, autrefois occupées par les matelots. Les vieilles tables leur servent encore ; et aussi les vieilles bâches dont ils se font des couvertures.

On vit là, comme en mer, dans le vent salé et l'odeur de goudron. On va quêter la nourriture chez les gens charitables et l'on s'attable au carré de bord. Pour un peu, la caresse des vagues aidant, ces épaves humaines accrochées aux épaves de ferraille pourraient s'illusionner sur leur destin, en rêvant d'évasions lointaines, d'escales paisibles dans des ports d'oubli...

Mais combien n'ont pas cette aubaine ! La place manque sur les chalutiers pour tous les miséreux. Alors, ils sont une centaine qui, chaque soir, couchent dans les wagons de bananes, garés en attendant le départ. Ceux-là n'ont rien, pas même de paille pour s'y coucher. Leur seule joie est de recueillir à l'occasion une « martyre » qui se prête, en récompense de leur hospitalité, à l'assouvissement de leurs sens...

Pauvres gens ! Et pourtant, ils sont encore gais. Témoin les rires prolongés dont ils accueillent le passage de M. Tassout, et les ovations dont ils le saluent :

— Vive le roi ! Vive le roi !...

Témoin, surtout, la gouaille souriante du moussaillon Henri Benoist, un des « habitués » du cimetière marin, et qui ne peut pas, d'après les braves gens qui l'approchaient chaque jour, avoir cherché dans la mort l'oubli de ses malheurs d'enfant.

Noël PRICOT.

Reportage photographique DÉTECTIVE J.-G. SÉRUZIER.

CIMETIÈRE MARIN



Au fond du port, une cinquantaine de pauvres hères se sont installés à bord de vieux paquebots.





Claude et Michèle arrivent, joyeux, à la clinique où leur maman loue les convalescentes.

Les nouveaux immeubles de la porte de Versailles. Un petit appartement dans une rue dont nous avons promis de taire le nom : trois pièces minuscules; une lingerie dans laquelle jouent deux enfants.

Les enfants, ce sont Claude et Michèle Stavisky. Ils jouent dans l'espace que leur laisse vingt-six grandes caisses : les caisses dans lesquelles, pendant longtemps, on pensa que « l'escroc aux doigts d'or » avait caché un trésor.

Claude, le garçon, a neuf ans. Michèle a quatre ans. Ce sont deux jolis bambins agréables, avec leur visage allongé, leurs cheveux bouclés : deux bambins anglais, dirait-on, que rendent plus charmants encore des costumes bleu de ciel, des colerettes blanches. Seulement, les costumes sont un peu courts; ils les serrent aux entournures.

Claude et Michèle Stavisky n'ont pas eu de nouveaux vêtements depuis que Stavisky est mort, depuis qu'Arlette est en prison...



Voici l'histoire de ces deux enfants : ils n'ont plus vu personne depuis les événements qui bouleversèrent tant de vies. On les préserve du contact des autres enfants. Quand ils regardent dans la rue les petits qui passent, on leur dit :

— Vous aurez des amis quand papa reviendra.

Le curé de la paroisse vient les voir. C'est le seul homme à qui l'on ait permis de répondre à leurs questions naïves.

— Tu crois qu'il reviendra bientôt, papa ?

Sacha Stavisky c'est, pour eux, papa. Arlette Simon, c'est maman. Ils disaient :

— Papa est en voyage, maman est malade.

— Il y a déjà deux Noëls que papa a pris le train, m'a dit Claude. Il est allé très loin, travailler pour nous.

— Maman a mis toutes mes poupées à la clinique, m'explique candidement Michèle. La connais-tu, maman ? Elle est très gentille.

Claude joue avec un chemin de fer, et son imagination se plaît à donner un nom aux petits bonshommes qu'il place sur la locomotive, dans les wagons. Le voyageur du wagon, c'est son père; les voyageurs de la locomotive, ce sont les amis du lanceur d'affaires, ceux qui, pour se concilier

l'amitié du grand Sacha, apportait, hier encore, tant de cadeaux aux petits...



Je vois celle qui les garde contre la méchanceté humaine. C'est Mme Camille François : une nurse. Elle a été nurse dans des familles très riches. Elle ne se diminuait pas en entrant chez Stavisky. Au contraire.

— Quand je suis arrivée chez Monsieur, dit-elle, je me croyais chez des gens fort riches. Monsieur avait une si grande influence politique et financière ! Du matin au soir, des sénateurs, des magistrats réclamaient Monsieur au téléphone. Des ministres demandaient quand Monsieur pourrait les recevoir. Que n'ai-je pas entendu ?

Ce qu'elle ne dit pas, c'est que, au lendemain de l'arrestation d'Arlette, elle ne voulut pas cesser d'être la nurse. On n'abandonne pas ainsi des enfants. Elle continua à les soigner. De méchantes gens intervinrent :

— Pouvez-vous rester avec les enfants d'un escroc ? Un de ces jours, il vous arrivera des histoires...

Mme Camille François est une provinciale, presque une paysanne. Elle est de ces gens simples qui, souvent, ont peur de tout. Elle alla demander conseil à son curé.

— Il faut faire votre devoir, lui dit ce brave homme. Les enfants paieront assez cher, plus tard, les fautes de leur père. Pourquoi les faire inutilement souffrir ? Vous les aimez : restez avec eux.

Elle resta avec eux. Madame payait. N'a-t-elle pas engagé les derniers bijoux qu'elle possède ?

— Madame, je l'adore, murmure Mme François. Je suis convaincue de son innocence. Je suis certaine qu'elle a complètement ignoré les affaires de son mari. Même je suis sûre qu'elle en a souffert. Elle voyageait avec les enfants et moi, tandis que son mari parcourait le monde avec une autre femme...

Ce que ne dit pas Mme François, c'est qu'il y a deux mois l'argent manqua dans le petit appartement de la porte de Versailles. Plus un sou !... Alors, Mme François, qui a quelques économies, et sa sœur, une nurse qui devait se retirer à la campagne, décidèrent de vivre ensemble, pour que cela fit moins de frais, mais avec les enfants, en attendant le retour de Madame.

— On ne pouvait tout de même pas confier Claude et Michèle à l'Assistance Publique, murmure-t-elle. Et puis, même si nous n'avions pas fait notre devoir, d'autres gens l'auraient fait. Des gens simples, sans doute, au cœur bon ; tous ceux qui connaissent ces gentils petits : le concierge, les autres locataires.

Une nurse au grand cœur, Mme François, n'a pas craint malgré les allusions blessantes de rester fidèle à la tendresse qu'elle avait vouée à ces innocents.

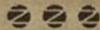


ENFANTS DE



STAVISKY

Elle ajoute plus douloureusement, en sourdine :
— Mais il y a autre chose qui m'obsède. Voulez-vous savoir ? Venez avec nous...



C'est samedi. Et, comme tous les samedis, Arlette Simon, à deux heures, quitte l'atelier numéro 2 de la Petite-Roquette, où elle fait des draps pour les malades des hôpitaux, en compagnie de six criminelles et de dix voleuses. Elle revêt son manteau d'autrefois. Elle vient au greffe. Deux inspecteurs de police l'attendent. Un taxi est dans la cour de la prison. La prisonnière et ses deux gardiens y prennent place. Le taxi prend la rue de la Roquette : maintenant, Arlette Simon et les deux messieurs ne sont plus que des promeneurs entre tous les promeneurs de Paris.

Le taxi arrive à proximité de l'Etoile, dans une clinique. Arlette gagne une chambre de malade qui lui est réservée. Elle se dévêt, se couche. C'est une convalescente entre les convalescentes de la clinique.

Claude et Michèle entrent, joyeux, dans la petite salle blanche.

— Maman !...
Quatre petits bras font un tendre collier à une prisonnière. Ils pleurent... Arlette sèche leurs yeux.

— Avez-vous été sages ? Claude, montre-moi tes devoirs ! Michèle, apporte-moi les jolis dessins que tu fais...

Arlette corrige la dictée de Claude; elle fait des images pour Michèle. Il est deux heures. Arlette peut, pendant quatre heures, embrasser à satiété, jouer, comme si elle était libre. Les murs noirs de la Petite-Roquette ne sont que le souvenir d'un

Comme tous les samedis, Arlette Simon arrive, à la clinique, au pitoyable, au cruel rendez-vous.

mauvais rêve. Il y a là deux gentils petits...

— Pourquoi ne met-on pas en liberté Madame ? questionne, dans l'antichambre, la fidèle nurse. Ses avocats m'assurent qu'elle est innocente. Ses accusateurs n'ont, contre elle, rien prouvé. Et elle reste en prison ? Veut-on donc punir Madame d'être fidèle à son passé, à son mari ? N'est-ce pas que c'est une grande injustice, que de tenir une mère éloignée de ses enfants ?

Les aiguilles tournent. Dans la chambre de la malade, on apporte une collation. Claude et Michèle goûtent à trois, aujourd'hui. Michèle fait aussi partager la fête aux poupées qui lui sont chères et qu'elle a apportées aussi...

— Partez, mes enfants ! A samedi. Je serai bientôt guérie.

Arlette Stavisky accumule les conseils, elle rassure les enfants, entre deux baisers.

Ils s'en vont. Elle se lève, s'habille. Les inspecteurs de police remplacent auprès d'elle Claude et Michèle. Il faut partir. Maintenant, c'est une prisonnière qu'on ramène à la Petite-Roquette...

Une prisonnière qui crie pitié pour ses petits !

Je connais mal les charges qui pèsent sur Arlette Stavisky. Si elle est coupable, qu'on la condamne; si elle est innocente, qu'on la libère. Qu'on la juge, en tout cas...

Peut-être a-t-il été juste de faire souffrir la compagne de Sacha Stavisky ? Mais les enfants ?...

Vera WESSEL.



Le long de la mer du Nord, d'Anvers à Dunckerque, et tout le long de la frontière franco-belge, vit une étrange faune de filles, de fraudeurs, de trafiquants, pays que notre collaborateur explore jusqu'en ses bas-fonds, en compagnie de Milo, dit « l'Américain », le roi des affranchis des Flandres.

II. (1)

SUR LES BORDS DE L'ESCAUT

Il y a six mois, Anvers comptait encore deux ou trois cents femmes en carte, mais le service des mœurs avouait que la ville comptait trois mille prostituées. Ce qui fait donc six mille en tenant compte des demi-grues ou des femmes mi-honnêtes, comme on voudra... Si le contrôle de la prostitution répugne à l'esprit belge, qui est profondément puritain, il déroute encore plus l'esprit flamand. Il en va de même en Hollande. Reste de mentalité calviniste, où la fausse pudeur le dispute à l'hypocrisie exploitée par les ligues de moralité publique avides de publicité et d'action politique. Aujourd'hui, il n'y a plus de contrôle. Ainsi en a décidé le Conseil échevinal. C'est plus franc, au moins. Mais il y a toujours autant de prostituées.

Ce système, qui consiste à ignorer ce qui ne se voit pas, à feindre de méconnaître le vice qui se cache, explique la multiplicité des ruses employées par le monde de la prostitution, l'aspect particulier, et au demeurant pittoresque, que présente le marché de l'amour pour l'observateur.

La serveuse, type social nordique, a beaucoup plus sa raison d'être en Belgique, où la prostitution prend un masque, que dans la région du nord de la France où règnent la tolérance et le contrôle. Ceci, non pas pour en tirer une conclusion, mon but n'étant nullement de faire œuvre de moraliste, mais strictement de reporter.

☉ ☉ ☉

« On demande jeune fille pour le café X... présentant bien »... « Taverne demande danseuse logée ou non »... « Café demande serveuse de 21 à 25 ans »... « On demande caissière présentant bien »... « On demande demoiselle pour le café », etc. Les petites annonces de ce genre encombrant les journaux les plus sérieux de Belgique.

Certaines candidates se doutent de ce que l'on attend d'elles. Chez quelques-unes, ce n'est pas très précis. Quelques autres l'ignorent complètement. Peu importe. Toutes, tôt ou tard, seront sur le marché de la chair à plaisir.

Anvers est la ville, par excellence, des serveuses d'amour. A la clientèle du port s'ajoute une clientèle locale aimant s'amuser et prisant particulièrement les divertissements clandestins en compagnie des serveuses. Rarement elles sont Anversoises, retenues par la crainte de rencontrer un visage de parent ou d'ami. Il en vient de la campagne, de l'usine, de Liège, de Charleroi, de Bruxelles. Et aussi de Paris ! Alors, pour ces femmes, à moins qu'elles ne soient déjà du métier, l'aventure commence.

Il est utile de dire qu'il n'est pas toujours dans la secrète intention des annonceurs de débaucher une jeune femme ou une jeune fille. C'est pour eux, dans leur pensée, un risque du métier dont il est préférable (comme

pour le diable) de ne jamais parler. Si l'accident se produit, ou plutôt lorsque l'accident se produit, ils affectent de ne rien voir.

Les attributions de la demoiselle de café (charmant euphémisme) consistent à distraire le client, mais avant tout à le faire consommer le plus possible. Et, souvent, en tout bien tout honneur ! Les privautés doivent s'arrêter là où commence l'indécence, ce qui est, au fond, une simple question d'appréciation. Leur audace est fonction, d'une part, de la mentalité du patron, d'autre part, de la crainte plus ou moins grande qu'il a de la police. C'est dire que, dans ce domaine-là, tout est possible.

Dans la pratique courante, si la demoiselle est adroite, si les privautés qu'elle consent, ses gestes, ses baisers, ses sous-entendus, ont assez de pouvoir sur le client pour le retenir, l'exciter et lui faire consommer le plus possible et aux prix les plus élevés, elle aura parfaitement rempli son rôle. J'entends, celui qu'attend d'elle le patron. C'est, comme l'a écrit Carel de Poorter, le Francis Carco flamand, qui a parfaitement étudié le monde de la prostitution en Belgique, une psychologie basée sur l'exploitation du désir.

☉ ☉ ☉

Anvers est secret et mystérieux jusqu'en ses bouges. Il est même certains bars à Chinois du Ridek où l'on ne pénètre jamais sans danger. On peut toujours y boire un verre de bière... Mais explorer le fond du trafic, vivre librement parmi jaunes et filles mêlés, c'est une autre affaire. Il me fallut y faire de longs séjours et surtout y suivre les conseils de Lucien pour m'y acclimater, et, finalement, pour me laisser prendre au charme mystérieux de la vie nocturne du grand port. Si la nuit d'Anvers est angoissante pour le voyageur, avec son silence lourd, ses maisons tristes, elle se révèle plus clémente pour l'initié. Il lui suffit de connaître ces havres du plaisir où l'on aime et où l'on boit, à la flamande. Il est des rideaux qu'il faut savoir soulever.

Ainsi, j'aime cet estaminet dont la porte modeste et astiquée donne sur l'Escaut à l'eau noire. On y trouve le confort hollandais : des fauteuils profonds, des tables solides, des rateliers de pipes sous les cuivres clairs fixés aux murs. Le fastueux comptoir fait songer à ceux des peseurs d'or et des premiers marchands de tabac du XVII^e siècle. Un lieu d'élection pour les rêveurs, les amoureux et les aventuriers. Des serveuses stylées et qui, dans la pénombre, animent ce décor sans le déranger, apportent les pipes, conseillent sur les crus des tabacs — Semois, Moravie, Obourg —, servent les différentes variétés de bières : gueuse, scotch ou guinness, avec un air de connaisseurs. Leur présence, leur sollicitude, leur sourire créent une intimité telle que l'on a de la peine à s'arracher à ce lieu. Emprise plus forte encore si l'imagination s'en mêle, si l'on évoque les scènes dont ces murs furent, dit-on, témoins après « fermeture ». Dans certains entresols, dans des lits à baldaquins aux dentelles précieuses, notables et nonnes (vraies ou supposées) célébraient, il y a

Toutes les races du monde abondent à Anvers, le plus important des ports nordiques.



Autour de la cathédrale, un décor immuable depuis des siècles. Les filles ont succédé à d'autres, mais les gestes éternels de

quelques années, au temps de la grande prospérité, « religieusement » l'amour, tandis qu'un phono invisible transmettait par micro, dans les chambres, l'enchantement du Vendredi-Saint de Parsifal ou le prélude de Lohengrin. Car l'Anversoise de qualité est aussi un distingué mélomane. N'oublions pas que nous sommes au pays de Rops.

Lucien, homme positif, se moquait de ma prédilection littéraire pour cette taverne simili-hollandaise. Aussi fréquentions-nous plus souvent les cabarets du quartier de la gare, de la rue Anneessens, les « Bonbonnière », « Oxford », « Moulin-Rouge », « Fantasio », « Broadway » et autres lieux. Nous allions surtout au « Chatham », le cabaret-dancing le plus sélect d'Anvers.

Une nuit, nous nous y trouvâmes en pleine orgie, en plein délire hystérique. Il y avait là de tout, mais surtout des officiers de marine, anglais, hollandais, allemands. Les femmes, toutes en robe du soir, auraient rendu des points, pour la toilette et la grâce, à bien d'autres de la meilleure société si, par la faute du champagne, elles n'avaient été trop lascives et même chancelantes. Dans le déroulement des serpents, le bombardement des boules de coton multicolores, les rires des hommes, les cris nerveux, équivoques, des femmes, le fracas des verres, nous nous sentions, Lucien et moi, ahuris et gênés. A jeun, ou presque, nous n'étions pas au même diapason. A un moment, une bouteille vide, lancée par un Hollandais, vint fracasser un lustre. On applaudit. On emporta, à bout de bras, cuisses en l'air, une femme blessée à l'épaule. Il fallait voir ces hommes, dont la raison ne tempérerait plus le désir, frôler sans retenue ces chairs de femmes qui leur appartenaient puisqu'il était entendu qu'ils payaient. Ces filles riaient, sincères ou non. Des voix entonnèrent « Jefke is getrouw ». Puis ce fut la salle entière, les mesures scandées sur les verres ou les cuisses dénudées des femmes. Sou-

dain, ce fut le cri brutal, par une fille saoule, disant un Français aperçu dans Smergen Fransman ! », ment d'applaudissements rités, la patronne eut du brouhaha... Puis ce fut un autre concours de bêtise, assez je dirais, demeurant. Sous les projecteurs, lascives, défilèrent corps de la métropole. Du délire. Et le spectacle le mieux dans la salle. Le désordre, dont la plupart avouent l'assouvissement, le mer, devenait visible, une menace.

☉ ☉ ☉

Mais il est des hommes errants, qui détestent ce qui veut parer leur bêtise peu d'illusion. On les voit, dans les rues d'Anvers, hésiter d'attention aux enseignes aguichantes, échouer n'importe où, que havre secret.

C'est par exemple dans les breux bars anversoises de l'Acajou, sièges et banquettes velours grenat, tapis de glaces, des glaces... Une dame prend la commande et sou- une Wallonne, désirable jours adroite. L'homme regarde la femme et con- quoi... La conversation s'

(1) Voir « DÉTECTIVE », depuis le n° 331.



PRINCIPALES

Grand reportage par Jérôme MA



...édrale d'Anvers, dans
...le depuis le Moyen-Age,
...cédé aux ribaudes; mais
...les mêmes mœurs et les
...ls de l'amour vénal.

brutal, cri de haine lancé
e, disant sa répulsion pour
çu dans la salle : « Te
an ! », suivi d'un crépitements.
Malgré son auto-eut du mal à apaiser le
e fut un jazz de femmes...
ncours de seins, une exhi-
assez jeunes et fraîches au
les projecteurs, une à une,
défilèrent les plus beaux
ropole. Devant un public en
tacle le plus attirant était
Le désir qui possédait ces
part avaient attendu long-
ement entre le ciel et la
visible, surgissait comme

hommes, des marins, des
ent ce bruit, cette orgie,
leur besoin d'amour d'un
n les voit rôder dans les
iter dans la rue de la Sta-
aguichantes, et puis, fina-
n'importe où, dans quel-
ple dans un de ces nom-
sois de la rue Anneessens.
t banquettes revêtus de
apis de même ton, des
... Une demoiselle s'avance,
le et sourit. Une Française,
sirable en général et tou-
homme n'a pas soif. Il
e et commande n'importe
sation s'amorce. L'espoir

naît dans son cœur, bien que la serveuse,
qui dose ses effets, garde une certaine retenue.
Enfin, la voilà qui s'apprivoise, qui veut bien
consommer, s'asseoir. L'homme, tout étonné,
s'aperçoit que sa compagne a de la conversation,
parfois de l'esprit. Son espoir prend corps.
Il s'enhardit, devient lui-même, ébauche un projet
précis. Sa main se pose sur le genou de la serveuse,
qui accepte docilement la caresse. La gorge s'offre
dans le décolleté. Comme par hasard, il détaille
ce visage, ce corps, commence à s'affoler...
La serveuse dit alors :
— C'est curieux ! J'ai une envie de champagne,
aujourd'hui !
Et, à peu près toujours, l'homme répond :
— Facile !...
Quel plaisir pour lui de retrouver cette belle
fille, réinstallée sur la banquette, plus aimable,
plus frôleuse, presque provocante. Cette fois,
c'est la main de la femme qui se pose sur le
genou de l'homme. La comédie amoureuse
commence, mais l'homme vain et naïf est loin
d'en prévoir l'épilogue. Il se penche vers la
jeune femme, l'embrasse.

— Et toi, tu ne m'embrasses donc pas ?
— Mais si...
La patronne intervient à ce moment, considère
avec indulgence cette ébauche d'idylle, sourit.
— Offre une coupe à madame ?
— Mais, bien volontiers...
On bavarde. L'heure passe. La bouteille de
champagne se vide. L'homme, anxieux, se
demande s'il aura cette femme qui pourtant
semble lui glisser entre les doigts. S'il
commandait une autre bouteille... Des clients
entrent... La patronne se lève. L'homme se
hâte de parler :

Quand la ville s'illumine,
commence, du Ridek à la Station,
une vie tumultueuse.

— Viens, chérie, je t'emmène...
Le joli visage s'agite :
— Impossible... Peut-être demain.
Il a compris, hélas ! Il paie, largement même,
car les yeux de la serveuse sont sur les siens.
Il rejoint la rue triste et s'en va vers une autre
aventure décevante.

Dans le quartier du Sud, je connais des bars
si discrets et si finement luxueux qu'on éprouve,
en y pénétrant, on ne sait quelle gêne. Cette
sorte de honte qui doit précéder le viol. Situés
en entresol, on y accède par une porte
bourgeoise... Un tapis feutre les pas... Dans un
salon, un boudoir : une femme lit, ou rêve.
Une douce lumière tombe d'un abat-jour discret.
L'atmosphère y est intime, le silence inquiet.
Si vous êtes prévenu, vous pouvez mesurer
l'intensité du coup de fusil à la qualité de la
réception.

Je dois dire que, si l'accès de ce temple est
coûteux, champagne et liqueurs y étant fort
chers, celui qui sait y mettre le prix n'est
pas dupe, comme dans les bars de la rue de la
Station. Les prêtresses ne se donnent pas au
premier venu, mais la « consommation » est
fort bellement servie.



Un soir que Lucien avait une affaire à traiter
dans une boîte avoisinant le quartier de la gare,
il m'invita à l'accompagner. Il devait être deux
heures du matin. Trois clients et quatre femmes
demeuraient dans la salle. Ces femmes étaient
lassées ou le paraissaient. L'un des clients,
un grand Flamand, manifestait des signes
d'ébriété.

Le patron dit au barman, un gars costaud :
— Il est vraiment trop gris... Fous-le à la
porte.

Mais, comme le barman s'approchait, le
personnage se mit à hurler :

— On m'a volé ! Au voleur ! Police ! Police !...
Et de nous montrer les poches intérieures
de son veston, d'un air indigné :

— A la porte ! continuait à commander le patron.

Froidement, le barman prit l'homme au collet,
le fit avancer, malgré la sérieuse résistance
qu'il opposait, puis, aidé du portier alerté
par le bruit, le poussa dans la rue. A ce moment
(je l'appris par la suite), le portier s'assura
que la rue était déserte, et, d'un coup de poing
scientifiquement donné, l'étendit au milieu
de la chaussée.

Les policiers qui le trouvèrent un peu plus
tard et à qui il conta sa mésaventure se
contentèrent de hausser les épaules et de lui
conseiller de ne jamais plus se mettre dans un
pareil état.

Est-il nécessaire de dire que le portefeuille
avait été subtilisé par une serveuse en
embrassant le gars ? Les quelques billets
de mille avaient été bien vite mêlés à ceux
de la caisse, le partage devant avoir lieu
plus tard.

Les portiers assommeurs n'en sont pas
rares, mais là ne se bornent pas leurs attributions.
S'il en est d'honnêtes, combien

sont repris de justice, trafiquants de toutes
sortes et indicateurs en tous genres.

On les rencontre, mêlés à leurs amis de la
pègre internationale, dans certains cafés de la
place de la Station, où, malgré la chasse qui
leur est faite par la police, ils continuent leur
trafic. Peu de filles échappent à leur emprise.
Les serveuses les mieux intentionnées finissent
par se plier à cette loi du milieu, et même à la
trouver régulière. Cet esprit de soumission, fort
souvent conséquence de la passion pour un
homme, est tellement inné chez la femme, que
l'on voit des serveuses de cabaret prendre pour
maquereaux des jeunes gens de famille
bourgeoise, dont les vivres ont été coupés
par les parents. Et ces messieurs acceptent
tout naturellement cette infamie.

Lucien, qui est pourtant une manière de
philosophe, juge avec une grande sévérité ces
concurrents déloyaux, applaudit chaque fois
que l'un d'eux (et le cas est assez fréquent)
se fait proprement assommer dans quelque
ruelle du Ridek. On cite le cas, à Anvers,
de ce jeune homme qui se fit avancer par son
amie, serveuse de bar, la somme nécessaire à
l'achat d'une bague de fiançailles, car, à la
veille de prendre une femme riche, il avait
dilapidé l'argent remis par son père. A la
serveuse, il fit des promesses : « Tu verras,
quand je serai marié... Je ne t'oublierai pas !... »
Le mufler n'est jamais plus venu revoir la
serveuse.

Je dois dire que beaucoup d'autres rachètent
ces vilénies par des gestes généreux. Il y a
d'abord ceux qui sont très larges, surtout les
soirs d'ivresse, comme ce charmant industriel
liégeois qui, à la fin de la nuit, signait un
chèque de vingt ou trente mille francs
représentant le champagne bu ou à boire.

Il y a ceux aussi qui font à la serveuse
dont ils se sont épris une situation dorée.

Un matin, à la fermeture du « Chatham »,
Vania fut emmenée par un client, un riche
armateur de Rotterdam. Il était fort amoureux
d'elle. Leur liaison dura assez pour permettre
au Hollandais d'apprécier les qualités
fopcières de l'ex-serveuse. Il lui fit
construire un hôtel de rapport très fastueux.
Dans les salons immenses, ornés de
tapisseries anciennes, meublés avec art,
Vania eut l'idée originale de faire placer
des mannequins de cire, merveilleusement
exécutés, donnant l'illusion de la vie. Et ces
personnages étaient multipliés par un jeu
savant de glaces immenses. On baptisa ce
salon le « Palais des mirages ». Serveuses
et girls, vivantes celles-là, servaient une
clientèle d'élite.

Vania a vendu son hôtel. Peu à peu, elle
prend rang dans la rigoureuse et opulente
bourgeoisie des Pays-Bas, et nul ne pourrait
imaginer que la dévote et respectable Julia
van Berkel, qui possède les plus beaux
chevaux de selle de La Haye et monte en
amazone le long de la jolie route boisée et
fleurie, entre La Haye et la plage de
Schéveningue, fut Vania-la-Rousse, fille
d'amour au « Chatham ».

(A suivre.)

Jérôme MAYNARD.



AUBERGER
MAYNARD

C.-L. VIGNON
**LA NOUVELLE
INITIATION SEXUELLE**

Le préjugé sexuel. L'acte sexuel. La volupté, source d'intelligence. Le sexe, moyen de domination. Le culte de l'amour physique. L'onanisme. Les perversions sexuelles. L'avortement. Maladies et moyens de préservation. La liberté sexuelle. Initiation sexuelle des enfants. Ce qu'on doit savoir avant et après le mariage. 350 pages, format 14x23, couverture illustrée, planches nombreuses. 22 francs franco à la Librairie « Sapiens », 4, impasse Sainte-Léonie, Paris (14^e).

Docteur SERENO
**CE QU'UNE FEMME
DOIT SAVOIR**

(L'ÉDUCATION SEXUELLE)

Diriger ses soins intimes, éviter les opérations, et les mille petits ennuis inhérents à son sexe depuis la formation jusqu'à l'âge critique

Envoi en paquet clos - Franco tous frais
Contre Remboursement de Frs 20

LIBRAIRIE CRITIQUE
Rue de Vanves - PARIS XIV

**ULCERES DE L'ESTOMAC VAINCUS
PAR UN TRAITEMENT NOUVEAU**

Il est maintenant formellement reconnu que même les ulcères de l'estomac et du duodénum sont guéris par la « Formule Maclean » employée actuellement dans de grands hôpitaux pour le traitement des troubles digestifs. Ce remède s'est montré infailible dans d'innombrables cas de troubles gastriques : acidité stomacale, flatulence, fermentations ; ces maladies disparaissent du jour au lendemain grâce au bienfaisant remède. A présent, cette formule, toute préparée pour l'usage personnel, peut être obtenue chez n'importe quel pharmacien par quiconque désire avoir recours à ce moyen simple et sûr de faire cesser les douleurs et malaises dont tant de vies sont empoisonnées. Mais, pour vous assurer qu'il s'agit de la formule authentique, ayez soin d'exiger la véritable Poudre Maclean pour l'estomac, portant la signature ALEX-C-MACLEAN.

**Vente directe du fabricant
aux particuliers — franco de douane**



100.000 clients par an — 30.000 lettres de remerciements
Demandez de suite notre catalogue français gratuit.
MEINEL & HEROLD, Markhausen 509 (Tch.-Slov.)



**“ En 3 jours, elle a retrouvé
son sourire... ”**

« Elle devenait anémique et perdait son bel appétit. J'ai eu l'idée d'essayer le bon Vermifuge Lune, et je suis très heureuse de vous écrire toute ma satisfaction. En trois jours, elle a retrouvé son sourire et elle réclame maintenant ses repas... »

Voici ce que nous écrit, entre cent autres, Mme M. A..., de Pau. Trop de mamans pensent que les bébés pleurent sans raison, ou par mauvais caractère. N'en croyez rien : ils ont des Vers qui les « travaillent ». Dans le secret de leurs petits intestins, les Vers les torturent et leur causent des maladies dont les conséquences sont souvent très graves. Ces enfants perdent leurs belles couleurs, profitent peu, grandissent mal. Le bon Vermifuge Lune les débarrassera de tous les Vers, même des microscopiques. Une cure de trois jours suffit à supprimer ces petits malaises d'enfants qui vous causent tant de soucis. Le Bon Vermifuge Lune, enregistré au Laboratoire National de Contrôle des Médicaments sous le N° 675-1, est recommandé par des sages-femmes et approuvé par des médecins. C'est une poudre sans goût que les enfants prennent sans le savoir et qui est présentée en 6 paquets dosés scientifiquement pour une cure de 3 jours. 6 frs. la cure complète. Toutes pharmacies.



**LE BON
VERMIFUGE
LUNE**

Coûte moins cher que la maladie

CONCOURS 1935
Secrétaire près les Commissariats de
POLICE à PARIS
Pas de diplôme exigé. Age 21 à 30 ans. Accessibilité au grade de Commissaire. Ecrire : Ecole Spéciale d'Administration, 28, Bd des Invalides, Paris-7^e.

VOUS AUREZ TOUS DE BEAUX CHEVEUX
Je possède formule scientifique, souveraine, unique, contre : démangeaisons, chute, pellicules, cheveux clairsemés, gras ou secs, etc. et activer repousse. J'envoie "Gratuits et Franco" mon livre précieux de vérité et de bienfaits, très documenté sur ces affections qui sont exploitées par trop de charlatans. "Attestations admirables". — Cela ne vous engage à rien, même après avoir tout essayé, écrivez-moi, Sœur HAYDEE, « Les Bourdettes-Saint-Agne », TOULOUSE.

200 fr. le mille, adrs. à copier à la main et g. g. à cor. s. frais. Ets SPIREX, Biarritz.

L'IVROGNERIE

Le buveur invétéré PEUT ÊTRE GUÉRI EN 3 JOURS s'il y consent. On peut aussi le guérir à son insu. Une fois guéri, c'est pour la vie. Le moyen est doux, agréable et tout à fait inoffensif. Que ce soit un fort buveur ou non, qu'il le soit depuis peu ou depuis fort longtemps, cela n'a pas d'importance. C'est un traitement qu'on fait chez soi, approuvé par le corps médical et dont l'efficacité est prouvée par des légions d'attestations. Brochures et renseignements sont envoyés gratuits et franco. Ecrivez confidentiellement à : Remèdes WOODS, Ltd., 10, Archer Str. (219 ER), Londres W

CE QUI SE PASSE

Film hebdomadaire, par Marius Larique



Sur une locomotive, Longle voulait aller à Paris.



Au signal de l'agent, les autos doivent s'arrêter.



A Saint-Dié, un satyre opère impunément.



Les fumeries d'opium ont un regain d'activité.



L'employée des postes mourut avec son enfant.



L'assassin Prudhomme (à droite) et Carroué



L'Alpe homicide a frappé sept chasseurs alpins.

Lundi Franc-Nohain qui prêtait une âme et un langage aux locomotives eût été ravi par l'aventure de la machine haut-le-pied d'Aulnoye qui, en pleine nuit, quitta son dépôt et, à contre-voie, s'engagea dans la direction de Paris. On imagine l'ahurissement des employés en présence de ce sortilège. Ils s'interrogeaient les uns les autres sans pouvoir se donner aucune explication. La sonnerie du téléphone retentissait d'un bout de la gare à l'autre. Cependant, la vagabonde filait, crachant sa fumée, faisant chanter joyeusement les aiguilles sous ses roues folles. S'apprêtant à disparaître. Elle avait déjà parcouru quatre kilomètres et franchissait le dernier poste d'Aulnoye quand le sous-chef Hainaut réussit à sauter sur le tender. Un inconnu manœuvrait la locomotive, un pauvre diable, nommé Longle, qui dit simplement à M. Hainaut : « Je vais à Paris chercher du travail ». M. Hainaut arrêta la machine et, un moment plus tard, ce fut au tour de l'original Longle d'être arrêté sans qu'il ait pu atteindre son but.

Mardi Une automobile traversait Versailles en trombe, franchissait un passage clouté, devant la gare, sans même ralentir. L'agent Dechaume siffla et la voiture stoppa : « Vos papiers ? » demanda le gardien au conducteur. Mais celui-ci, en guise de papiers, lui défilera l'expression de ses sentiments, qui n'étaient pas précisément distingués. Auguste et calme comme la loi qu'il représente, l'agent se mit alors en devoir de verbaliser. Mais l'automobiliste, saisi d'une rage soudaine, appuya sur l'accélérateur et, comme s'il lançait un tank à l'assaut de l'ennemi, fonça. L'agent fut culbuté, tandis que les spectateurs de cette scène inraisemblable se précipitaient sur l'irascible chauffeur, auquel ils s'apprêtaient à faire un mauvais parti, quand d'autres agents accourus le tirèrent de leurs mains. A ce coup, l'automobiliste en furie a pu constater l'utilité de la police. C'est un nommé Prudhomme, demeurant rue Polonceau, à Paris, où il exerce la profession de crémier. Ce crémier n'est pas la crème des hommes.

Mercredi Lorsqu'il eut passé son existence et celles de dizaines d'autres de ses confrères à tout savoir sur la vie des hommes, le grand historien du prince oriental la résuma ainsi : « Ils naquirent ; ils vécurent ; ils moururent ». A nuls autres mieux qu'aux habitants de Saint-Dié, on n'eût pu, jusqu'ici, appliquer ce calme et un peu désolant résumé de l'histoire humaine ; ici on a des chances d'être heureux, en s'y prenant bien. Il y a plus de dix ans que leur fameux bandit, Zinzin, a été capturé et depuis lors, même MM. Belhiém et Pernot, qui sont fureteurs et dénicheurs de scandales, n'auraient rien trouvé à redire aux mœurs de la cité vosgienne. Mais voici que vient de se profiler l'inquiétante silhouette du satyre, dans l'ombre lourde des portes cochères, sur le médiéval parvis de la cathédrale, derrière les arbres centenaires des avenues. Il se jette sur les femmes, et finalement les mord cruellement au cou. Ce satyre opère impunément ; mais consolons-nous, la danseuse nue est poursuivie.

Jeudi Cela pourrait s'intituler, à la manière d'un ouvrage célèbre de Jérôme K. Jérôme ; Trois hommes dans une auto. Les trois hommes, ce sont les Corses Mazziconacci, Carlotti et Sciarli, qui arrivaient de Marseille dans une puissante limousine transportant 150 kilos d'opium, lorsqu'ils furent arrêtés par les gendarmes de Moret, à l'entrée de la forêt de Fontainebleau. Cet épisode, qui ferait un excellent début pour un film de gangsters, ouvre un nouveau chapitre des « Mystères de Paris » dont Henri Danjou entretenait récemment les lecteurs de Détective. Le trafic de l'opium auquel se livraient les trois gentlemen nécessitait l'affrètement d'un bateau spécial, une main d'œuvre nombreuse, des complicités coûteuses. Et, par l'un des chefs de la bande, Mazziconacci, on revient au bar Charles, de la rue Fontaine, dont il fut le tenancier et où fut abattu Bébè Stéfani, dans les circonstances que l'on sait. Montarron vous parlera bientôt de la mafia qu'il a dépistée en Argentine. Mais, en vérité, n'en existe-t-il pas une à Paris ?

Vendredi Raymonde Gallay, employée des postes de vingt-six ans, ne ressemblait que d'assez loin à la petite fonctionnaire d'Alfred Capus. Elle avait un enfant de quatorze mois dont le père, comme il arrive souvent, l'avait abandonnée. Mais un gentil garçon, son collègue aux P. T. T., s'était épris d'elle, et consentait à assurer la responsabilité de l'autre. Ils s'étaient fiancés. Raymonde se repréna à espérer. Puis, pour des raisons qu'on ignore — raisons de famille ou sentimentales ? — le jeune homme avait rompu l'engagement et demandé son affectation en province. Alors, Raymonde prit son enfant dans ses bras et se rendit dans un hôtel de la rue Pelleport où elle loua une chambre pour la nuit. Au matin, on les a trouvés morts tous deux, asphyxiés par le gaz. Dans une lettre à son fiancé, elle annonçait son projet de mort. A l'heure où le vote et l'éligibilité des femmes reviennent à l'ordre du jour, je livre cette douloureuse histoire d'un « ventre maudit » à la méditation des législateurs.

Samedi C'est un sombre drame et cela s'explique, puisqu'il s'est passé la nuit, que les trois protagonistes étaient « noirs », et que leurs déclarations manquent de clarté, car ces intéressants jeunes gens, étant pédérastes, voient évidemment les choses à l'envers. Donc, Carroué venant d'avoir vingt-cinq ans, invita ses amis Auger et Prudhomme à boire dans différents débits de Villeneuve-Saint-Georges. A vingt-cinq ans, les femmes fêtent Sainte-Catherine ; les pédérastes peuvent bien faire comme elles. Puis, ayant bu, ils se battirent. A coups de couteau, cette fois. Prudhomme larda « son ami » Auger et s'enfuit avec Carroué. Lorsqu'ils furent arrêtés, tous deux s'accusèrent du meurtre, mais l'inspecteur Faure et le commissaire Branger, à qui on ne la fait pas, croient que Prudhomme, le mal nommé, veut disculper Carroué, le vrai coupable. Ce qui m'étonne le plus dans cette histoire, ce sont les beuveries et le sang répandu. Candidement, je m'imaginai qu'un in-verti buvait peu et frappait moins encore.

Dimanche Cet hiver, qui fut si doux à ses débuts, s'achève dans une atmosphère tragique. Tempêtes, inondations, avalanches, chaque jour ramène son lot de catastrophes. Tantôt c'est une barque de sauvetage, dont l'héroïque équipage se noie au large d'Alger en portant secours, par une mer déchainée, à des naufragés. L'horrible fait divers se renouvelle peu. Le sinistre maritime a sa réplique, presque mot pour mot, dans la montagne. Un groupe de chasseurs alpins partis de Lanslebourg, pour rejoindre un détachement de la Haute-Maurienne, où deux hommes gravement malades doivent être ramenés dans la vallée, est surpris par une formidable avalanche. Cinq hommes périssent. Quelques instants plus tard, une colonne de secours est à son tour prise dans la tourmente, et deux morts s'ajoutent à la liste. Il semble qu'on ne puisse que pleurer et accuser le destin. Mais est-il admissible que des soldats soient isolés, en plein hiver, dans la haute montagne, sans un poste d'infirmerie, sans un médecin auprès d'eux ?

FAITS DIVERS

CE QUI SE JUGE



La comtesse Greffulhe (à droite) fit sensation jadis pour sa grande beauté.

LE TESTAMENT DE "MYSTÈRE"

Mes desirs et volontés : avoir un enfant de « Mystère », la voir heureuse et gaie, lui donner ma vie fidèle et dévouée jusqu'à mon dernier jour. Mon nom, ma vie, sont à elle. Ne jamais la quitter d'une semelle. Collections et valeurs mobilières, actions et françaises, à maigraies et françaises, à maigraies « Mystère » adorée qui se souviendra que ma vie est la preuve de mon amour, comme ma mort sera la preuve de la vérité...

intime, la vie secrète du comte Greffulhe, qui se projette sur l'écran judiciaire. La comtesse Greffulhe, dont les chroniqueurs ont souligné, jadis, la beauté souveraine — elle est née princesse de Caraman-Chimay — n'avait pas épousé dans la personne du comte l'image même de la fidélité...

Si la comtesse de la Béraudière — rien qu'à elle seule — possède plus d'un millier de lettres, on peut être assuré que c'est par dizaine de mille que se chiffrent les témoignages épistolaires que le comte Greffulhe adressait à ses « aventures »...

Il en avait de toutes sortes et dans tous les milieux. Les femmes du monde avaient leur part, mais aussi celles du demi-monde, comme on disait alors, et celles qui ne pouvaient pas se prévaloir d'un quart...

Et, précisément, pour réfuter les prétentions de Mme de la Béraudière, la veuve et la fille du comte Greffulhe soutiennent que le billet de 1908 n'a aucune portée, aucune valeur, que le comte avait l'habitude d'écrire n'importe quoi à n'importe qui. Cependant, il n'était ni dément, ni « enfant ». Il était simplement amoureux. Il collectionnait les aventures, comme les tableaux ou les livres — qu'il ne lisait pas...

Et non seulement il écrivait à ses belles amies, mais il exigeait d'elles — en réciprocité — le témoignage écrit de leurs sentiments.

Ce témoignage ne variait pas. C'était toujours un serment.

N'a-t-on pas raconté que la comtesse de la Béraudière n'avait pas échappé à la nécessité de jurer un amour éternel à son Henri ? Que telle autre avait, sous une forme pareille, accordé à son mari pendant deux ans (pourquoi ce délai ?). Qu'une troisième encore s'était engagée à ne pas dénouer sa chevelure ? Qu'ensin deux soubrettes avaient déclaré — sous peine d'être parjures — qu'elles brûlaient d'une flamme ardente pour « Monsieur le comte » ? Elles avaient signé — comme deux sœurs « siamoises » — au bas du même engagement !

Procès dont la solution embarrasse les juges : M^e Jacques Archevêque a très habilement plaidé pour la comtesse de la Béraudière ; mais il a de redoutables adversaires avec le bâtonnier Fourcade et M^e Olivier Jallu qui répliqueront à une prochaine audience. Le substitut Gavalda donnera en fin son avis sur les prétentions de Mme « Mystère ».

Jean MORIÈRES.

Le comte Greffulhe (ci-dessous) n'était pas la fidélité même et multiples furent ses aventures amoureuses.

Le comte est mort en 1932, sans avoir fait aucun testament ; il laissait une veuve, la comtesse Greffulhe, et une fille, la duchesse de Grammont. Au moment où, dans la magnifique hôtel de la rue d'Astorg, on procédait à l'inventaire de la succession, la comtesse de la Béraudière, par le truchement de son notaire, révéla (ou plutôt rappela) sa présence par la production du billet doux qu'on a vu ci-dessus et qu'elle qualifiait « testament ».

Le choix des valeurs — de bons titres français et anglais, et non de l'emprunt russe, placement de « père de famille » — aux environs de 1908 — une livraison des collections — une galerie de tableaux très connue — représentent pour l'ancienne maîtresse une quinzaine de millions.

A ce prix, on comprend l'appréhension de la discussion des deux côtés : la comtesse Greffulhe et la duchesse de Grammont, sans doute, quelques infructueux essais de transaction, ont supprimé les pourparlers ; par ailleurs, Mme de la Béraudière, alléchée par Penjeu, a dû se montrer exigeante. Et c'est pourquoi l'on a commencé de plaider le procès mercredi dernier, devant la première chambre du tribunal de la Seine.

C'est l'évocation d'une époque, dans le prétoire... Le très fin magistrat qu'est le président Frémicourt écoutait, en y joignant plaisir, ce rappel du « temps des équipages ». Les chasses du comte Greffulhe, dans son domaine de Bois-Boudran, en Seine-et-Marne, les fêtes où il paraissait... Et tout cela surgit du passé, à travers les documents que les avocats tirent de leur dossier. Mais, à côté de ces mondantés officielles, c'est toute la vie

Film de la semaine, par Pierre Bénard

Lundi Un monsieur est abandonné par la dame de ses rêves, ou bien c'est le contraire. Alors, le monsieur rencontre la dame, pousse de grands cris et puis la tue. Il passe ensuite en Cour d'assises, pleure beaucoup, déclare qu'il n'a pas voulu cela et qu'au reste il se croyait menacé. C'est toujours la même chanson et elle prend toujours. La Cour d'assises est un lieu où on aime les vieux refrains. Paul Angousture, chauffeur âgé de trente-quatre ans, l'a poussée une fois de plus devant les jurés de Seine-et-Oise. Le 23 septembre dernier, il a tué Mme Arnould, âgée de quarante-cinq ans, qui avait été sa maîtresse et qui l'avait quitté depuis un an. Le drame se déroula dans un décor approprié, puisqu'il eut pour théâtre le Val-Pompador. Pour corser l'histoire, Paul Angousture tira aussi sur le nouvel amant de Mme Arnould, M. Kléber Brouillard, âgé de quarante-cinq ans. M. Kléber Brouillard ne fut que légèrement blessé. Les jurés de Versailles ont condamné le chauffeur Angousture à cinq ans de réclusion.



Angousture a été condamné à 5 ans de réclusion

Mardi Dans une cahute bâtie aux confins de Nanterre, habitaient les deux frères Marchand, Alfred et Jean-Baptiste, et leur sœur Albertine. Alfred y vivait avec sa maîtresse et Albertine avec son amant. Quant à Jean-Baptiste, il se contentait d'être mal avec son frère, à qui il reprochait d'avoir envoyé leur mère dans un monde meilleur, grâce à un coup de pied dans le ventre, bien appliqué. On conçoit le charme de cette vie familiale. Le 17 septembre dernier, tout le monde était à table, sauf Alfred. L'enquête n'a pas révélé si, ce soir-là, on avait servi des lentilles, plat qui, généralement, prélude au fratricide. Mais Alfred apparut soudain l'injure aux lèvres, venant demander compte des propos qu'aurait tenus Albertine au sujet de sa maîtresse. Jean-Baptiste se présenta pour tenter de le calmer. Son frère l'abattit d'une balle au cœur. Il fallut toute l'habileté de M^e René Idzkowski pour obtenir les circonstances atténuantes. Vingt ans de travaux forcés. C'est un minimum si on n'oublie pas les coups de pied à la maman.



Le fratricide Alfred Marchand aux assises.

Mercredi Continuation de la tournée Faillant. Après avoir comparu devant les juges de Chalons-sur-Saône et de Paris, il s'est présenté devant les magistrats de Dijon. Il doit répondre de six délits. On voit que Faillant ne reculait pas devant la besogne. Chèques sans provision, escroqueries, abus de confiance, tel est le programme. Trois cent mille francs par ci, deux cent mille francs par là, Faillant ne regardait pas à la dépense, puisqu'en somme, il ne s'agissait que de monnaie de singe. Faillant était un homme élégant. Il avait sa voiture, son appartement et sa maison de campagne. Pour couronner le tout, il faisait de la « cavalerie », ce qui est devenu, dans les affaires, le comble du chic. Ses chèques sans provision dépassent « l'unité », et lorsqu'il empruntait de l'argent, c'était à Mlle Cotillon, et en la faisant chanter, car c'est aussi un artiste. Faillant, dans notre ordre national, est commandeur. Il mériterait aujourd'hui d'être nommé grand financier de la Légion d'honneur.



Faillant, une fois de plus, répond d'escroqueries.

Jedi Octave Perrine, cinquante-sept ans, était installé coiffeur, route de Villiers, à Champigny-sur-Marne. Il avait un beau-fils, Georges. Celui-ci ne lui donnait pas toutes les satisfactions qu'il croyait pouvoir en attendre, et le coiffeur s'en sentait tout défrisé. Le 21 juillet dernier, une scène violente éclata entre les deux hommes. Octave Perrine avait jugé sans doute le moment venu de laver la tête à son beau-fils : un simple shampoing. Georges répondit que le coiffeur le rasait. Des mots on en vint aux menaces. Octave Perrine, devant l'attitude menaçante de son beau-fils, se sentit menacé. Il prit dans la cuisine son fusil chargé et tira une cartouche qui atteignit Georges à la poitrine et le blessa mortellement. Octave Perrine a comparu devant la Cour d'assises de la Seine qui, après plaidoirie de M^e Lasne-Desvareille, l'a condamné à cinq ans de prison avec sursis. Il est intéressant de noter que, par une attention délicate, on avait installé sur le siège du ministère public, pour juger un coiffeur, l'avocat-général Rey.



Perrine s'était cru menacé par son beau-fils.

Vendredi M. Christian Frogé a comparu devant la 14^e Chambre correctionnelle. M. Christian Frogé est accusé de menaces de mort. En effet, dans l'émotion bien compréhensible qui a suivi la condamnation de son frère, l'intendant, il a, au cours de nombreux discours, tenu des propos menaçants à l'égard de plusieurs personnalités mêlées à l'affaire. Son frère, le commandant, est venu se déclarer solidaire de lui, déclarant qu'au-dessus des textes légaux il y a les lois de la fraternité. Christian réclama l'entière responsabilité de ses propos. Pourtant, il abandonna le commissaire Oswald, qu'il avait placé en tête de sa liste. Mais il en reste d'autres. Le tribunal a demandé huit jours pour réfléchir. Il est évident que si tous ceux qui ne sont pas contents des décisions judiciaires — et il n'y en a jamais autant — règlent eux-mêmes leurs histoires, on n'a pas fini d'entendre claquer les revolvers, et il est permis de se demander s'il est vraiment nécessaire de doter la justice de l'automatique.



M. Christian Frogé, accusé de menaces de mort.

Samedi C'est une histoire qui est particulièrement d'actualité, la semaine où tous les bons contribuables ont dû faire leurs déclarations d'impôts. Joseph Bœuf était vérificateur des contributions indirectes, un vérificateur qu'on aurait bien dû vérifier lui-même. En effet, Joseph Bœuf avait trouvé un moyen très simple pour mettre dans sa poche une partie des sommes que les commerçants du 13^e arrondissement versaient dans sa caisse au titre du chiffre d'affaires. Joseph Bœuf fourrait dans sa poche l'impôt, ne laissant à l'Etat que la peau. Ce manège fructueux dura quatre ans et le vérificateur détourna ainsi 217.000 francs. Puisqu'aucun de ses chefs ne semblait s'apercevoir de rien, il aurait pu se montrer plus gourmand. Le jury de la Seine a condamné Joseph Bœuf à cinq ans de réclusion et vingt mille francs d'amende. Belle histoire qui, en pendant à « la grenouille qui veut se faire aussi grosse que le bœuf », pourrait s'intituler, dans le recueil des contes fiscaux : « le Bœuf qui a mangé la grenouille ».



Bœuf dilapidait l'argent des contribuables.

Dimanche Mme Dumeynieux-Cravet avait eu souvent des démêlés avec la Justice. Mais loin de l'éloigner des magistrats, cela n'avait fait qu'augmenter la considération qu'elle avait pour des gens capables de la plonger dans le déshonneur. Elle se trouvait, il y a quelques mois, dans une petite ville de province, à la terrasse d'un café, assise à côté du procureur du tribunal de l'endroit, avec qui elle échangea quelques mots. Puis elle se rendit chez un coiffeur, situé en face, et, comme on l'avait vue quelques instants à côté du magistrat, elle prit à crédit un pot de brillantine en disant : « Je suis la dame du procureur ». La supercherie fut bientôt découverte, et Mme Dumeynieux-Cravet fut poursuivie. On releva contre elle, comme élément constitutif d'une escroquerie, la prise de fausse qualité. Elle a été condamnée de ce fait à cinq ans de prison et vingt ans d'interdiction de séjour. La prochaine fois, Mme Dumeynieux-Cravet se contentera de se faire passer pour la « dame » du substitut !



M^{me} Dumeynieux-Cravet fera cinq ans de prison.

ADMINISTRATION - RÉDACTION - ABONNEMENTS
3, RUE DE GRENELLE - PARIS (VI^e)

TÉLÉPHONE : LITRÉ 46-17
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : DÉTEC-PARIS
COMPTE CHEQUE POSTAL : N° 1298-37

FRANCE ET COLONIES 1 an 6 mois
55. » 25. »
ÉTRANGER (TARIF A) 85. » 45. »
ÉTRANGER (TARIF B) 100. » 55. »

Tous les règlements de comptes et abonnements doivent être établis à l'ordre et au seul nom de "Déflecteur".

Mont-de-Marsan
(de notre correspondant particulier).

Le commissaire Scotto, ce Corse aimable égaré au pays des « écarteurs », n'oubliera plus cette nuit-là. Elle lui fit découvrir le « gang » landais.

Le feu prit subitement, vers deux heures du matin, dans la propriété de Romain Lacroix, marchand de bestiaux, boulevard Saint-Médard, à Mont-de-Marsan, sur la route de Bordeaux. La formidable flamme incendiait le ciel gelé des Landes. Les granges, les remises, les écuries brûlaient dans un grondement de tonnerre. Le tocsin alertait la ville. Les clairons, dans les casernes, appelaient au renfort.

Les pompiers, aidés par les tirailleurs hilares qui évoquaient les nuits de fête autour des feux, dans la brousse, tentaient vainement d'étouffer le prodigieux incendie.

Dans la foule, le commissaire de police Scotto regardait curieusement le propriétaire, Romain Lacroix, accoté, placide et muet, au mur de sa villa « Myra ». Cette indifférence, ce flegme, ce détachement, lui semblaient étranges...

A l'aube, il ne restait, des vastes bâtiments, que quelques poutres calcinées, des pans de murs écrasés, les carcasses broyées de trois autos. Le commissaire Scotto n'avait pas quitté la place. Il enquêtait, aimable, insinuant, désinvolte et secret. Lacroix avouait qu'il ne regrettait rien dans ce sinistre, toutes ses propriétés, tous ses biens étant couverts par cinq assurances considérables.

Trois jours après, Romain Lacroix entra à la prison de Mont-de-Marsan. Il était accompagné de Roger Cayla, dit « le Bordelais », Victor Dauba, dit « la Terreur », Abel Duporto, dit « le Maréchal », et de Paul Duporto, dit « Roger l'Ecarteur », sous les inculpations d'incendie volontaire, escroquerie à l'assurance, trafic et détention de stupéfiants, chantage et tentative d'extorsion de fonds.

Lacroix et Cayla inauguraient leur carrière criminelle. Il n'en était pas de même de Dauba et des frères Duporto, déjà plusieurs fois condamnés pour vols, outrages, coups et blessures, grivèlerie, attentats à la pudeur, détournement de mineurs, etc... Après une enquête difficile, obstinée, le commissaire Scotto pénétrait dans le domaine des « gangsters » landais. Il avait, en trois jours, appris l'existence souterraine, équivoque et dangereuse, d'une ville jusqu'alors monotone, heureuse, parce que sans histoires. Du même coup de filet, il libérait l'angoisse de certains Montois, victimes sans défense des amis du « Maréchal », rançonneurs impunis des plus petits secrets, des scandales les plus obscurs de leur province. Romain Lacroix, grand marchand de bestiaux, adipeux et taciturne, n'a trouvé aucun défenseur dans le milieu pittoresque des négociants qui, courant les foires et les marchés, quêtent le bétail « sur pied ». Lacroix était la plaie de leur corporation. Retors, « truqueur », déloyal, traiter un marché avec lui supposait une victime, chaque fois différente.

Quand il rencontra Victor Dauba, dit « la Terreur », il y a plus de six mois, Lacroix était ruiné. Propriétaire de trois immeubles criblés d'hypothèques, il vivait d'expédients.

Les jours étaient sombres, à la villa « Myra ». Quelque temps avant l'incendie, on dut renvoyer une traite de 160 francs impayée...

Romain Lacroix prit pour confident « la Terreur ». Il n'eut aucune peine à lui faire

comprendre qu'un incendie, bien exécuté, leur fournirait un bénéfice important, après lui avoir permis, grâce aux assurances, de se libérer de ses dettes. Immédiatement, « la Terreur » accepta l'aventure. Il promit qu'aucun d'eux ne pourrait être rendu responsable de l'opération. Dauba-la-Terreur possédait, en effet, un esclave, qui supporterait tout le poids des soupçons, en cas d'alerte.

Victor Dauba, né à Mont-de-Marsan, exerçant virtuellement le métier de « manoeuvre », sans qu'il fût possible de préciser quel genre de manoeuvres, était le roi du « milieu » montois. Il dominait de sa morgue athlétique, de sa gouaille féroce, de son intrinsèque aptitude, le petit monde de la pègre landaise.

Dès qu'un « gros coup » était réussi, l'homme de main était assuré de recevoir la visite de « la Terreur », qui, par un chantage brutal — le triste métier d'indicateur n'avait aucun secret pour lui — se faisait attribuer la meilleure part. Pas une « boniche » placée dans un... bar clandestin, pas un « faux-poids » expédié en fraude, pas un « accident » soigneusement préparé, pas un incendie, pas un chantage où Dauba n'ait obtenu sa part de prise. On le rencontrait partout, tenant l'affût, boulevard Decandau, rue Montluçq, rue Saint-François, place du Commerce, place Saint-Roch, rue de Guennes, place Joseph-Pancaut, au café Lafont, chez Dupont, chez Tauzin, chez Dufils, « Aux Ormeaux » — qui appartenait à Lacroix — à « Maxim' Taverne ». On le trouvait partout où un « colonial » dans la débîne, un « toucheur » décafé, une « mounaque » efféminée pouvait lui permettre d'échafauder une fructueuse combinaison. « La Terreur » méritait son surnom, à coups de poing et de couteau.

Un jour, Dauba rencontra dans un bar, où il avait placé une de ses « protégées », un pauvre bougre, Roger Cayla, 24 ans, venu de Moissac, dans le Tarn, qui avait échoué à Mont-de-Marsan, après d'intraçables tribulations. Dauba lui offrit généreusement l'hospitalité et, de ce jour, « le Bordelais » devint son esclave, sa chose, son chien. Pour la frime, le « manoeuvre » Dauba employa Roger-le-Bordelais comme « fondé de pouvoirs dans un commerce de marrons », ainsi qu'il le déclara joyeusement au commissaire Scotto. En réalité, Roger était le factotum soumis et muet de « la Terreur ». En échange, Dauba lui assurait l'impunité, la « croûte » et le logement, qu'ils partageaient avec la femme du bandit, une pauvre fille botteuse, qui n'a jamais cessé d'exercer honnêtement son métier de femme de ménage. Quand Dauba n'avait plus d'argent, quand Cayla ne pouvait plus lui en procurer, la pauvre femme devait subvenir aux besoins du trio, payer la nourriture et le loyer, fournir « la lorme », l'argent de poche. Quand elle n'y parvenait pas, « la Terreur » tapait dur, impitoyablement. Mais, pour établir l'harmonie, Cayla partageait les coups avec la malheureuse, sans opposer plus de résistance qu'elle à leur « caïd ».

Quand il pouvait échapper à la tyrannie de Dauba, Roger-le-Bordelais fuyait vers le « 14 », lugubre paradis des tirailleurs sénégalais, ou vers le palais du grand « Mau-Mau ». On y tolérât cette « mounaque », ce garçon timide, souvent mélancolique, à qui les filles, pitoyables, payaient à boire, pour lui entendre chanter, d'une voix un peu rauque, un peu lente, mais tendre, triste, efféminée, ses triomphes dus aux leçons de Dauba, double maître-chanteur, la Chouette, le Doute et l'inévitable complainte des mauvais garçons promis au bain : *M. le Président...* Là seulement, avec Suzette, Marinette, Arlette ou Maïa, « le Bordelais » goûtait une paix illusoire. Revenu au bouge où Dauba l'attendait, le misérable chien retrouvait son maître. C'est à lui que « la Terreur » pensait pour l'exécution du plan conçu avec Romain Lacroix. Quand il l'apprit, Roger Cayla se révolta. Dix secondes après, il était étendu pour le compte, la mâchoire abîmée.

Mais Dauba fut appelé, par des amis, pour les vendanges. Il décida que l'incendie éclaterait à son retour.

Dès qu'il fut libre, ce jour-là, Roger Cayla n'eut d'autre envie que de courir par la ville. Le beau Sintas, marlou pacifique et industriel, excitait le faible Cayla aux confidences, toujours utiles pour la « fourgue » et le débit des stupéfiants, qui corsaient le budget péripatéticien de sa tendre épouse.

Cayla, pusillanime et tendre à l'égard de celui qui lui témoignait quelque sympathie, confia le projet d'incendie. Apprenant que les engagements des compagnies d'assurances, sur les biens de Lacroix destinés au sacrifice, s'élevaient à plus de 150.000 francs, Sintas jugea qu'il serait inintelligent de laisser tout le bénéfice de l'opération au tandem Dauga-Lacroix.

Malheureusement, une imprudence l'obligea, quelque temps après, à quitter précipitamment Mont-de-Marsan, avec sa femme et l'une de ses amies. Le café où ils tenaient leurs assises, en attendant les autres, fut fermé, pour excitation de mineurs à la débauche. Toutefois, avant de perdre le petit paradis landais, Sintas eut le temps de conter l'histoire à deux de ses compères, les frères Duporto.

Abel et Paul Duporto, tous deux originaires de Mont-de-Marsan, nul, de mémoire de Montois, ne les vit jamais travailler, bien que l'aîné s'intitulât manoeuvre et le cadet mécanicien.

Nysus et Euryale du vagabondage spécial, Oreste et Pylade du vol à main armée, frères siamois du chantage, « Roger l'Ecarteur » flanquait toujours le « Maréchal » Abel, dit « Caïn », son frère aîné. Quant on apercevait, dans les rues de Mont-de-Marsan, l'énorme et gouailleux « Caïn », on était sûr que le petit « Ecarteur », souple et trapu, se cachait derrière ce dos aux proportions redoutables.

« Caïn » laissait à son jeune frère l'exploitation plus paisible du vol à la tire, du chapardage et le règlement de la « comptée », qui exige parfois un doigté, une souplesse dont il se sentait incapable, même à l'égard des femmes. Paul, dit « Roger », petit bonhomme, agile et dur, faillit connaître la gloire, comme « écarteur », mais son goût des petits garçons ingénus le perdit. Au mois de mai 1925, en effet, amené en renfort de la cuadrilla Gérard, pour les courses landaises du Vel' d'Hiv', il apitoya le public parisien, lorsque la vache « Antinea » l'expédia vers les cintres dans un « capitoum », une « tumade », un vol plané d'un classicisme intempestif. Ce saut lui brisa la clavicle et, d'un seul élan, ja douteuse carrière d'amateur, qu'il commençait, pour le plus grand regret de la « sainte Aficion ».

Le petit monde des tauromaches, chanté par Pindat, Ménimotte, Montluç-le-Rouge, Cel-le-Gaucher, n'admet pas dans ses rangs de génisses galeuses, s'il est indulgent aux frasques des vedettes que la foule grise de ses applaudissements, les entraînant parfois à des... écarts de conduite sans gravité. Quand on vénère des toréadors comme Manzantini, Koran « de Chanteclair », Le Suisse, quand on acclame ceux de Mouscardés et de Tilh, les sauteurs-écarteurs-laboureurs Lavigne, Henry, Marcadé, Duvigneau, René I, II, III et tant d'autres, dont la probité, la modestie et le courage sont dignes de toute louange, on ne peut que s'indigner, lorsqu'un voleur comme « Roger l'Ecarteur » se réclame du noble art de l'arène. Les cornes des baquillas, des « demoiselles » espagnoles ou camargaises, dont les noms chantent dans toutes les mémoires, ne sont pas affûtées pour les fonds de pantalon de ces imposteurs.

Quand Dauba-la-Terreur revint des vendanges, le marchand de bestiaux l'attendait, dans la crainte qu'il n'ait oublié sa promesse ou repris sa parole « d'homme ». Au dange-reux devoir sérieusement fidèle, il était là, tout était bien. A nous les « grands formats » de l'assurance !... A dix mètres de la villa « Myra », Paul Duporto montait la garde,

tandis que « le Maréchal » racontait des gaudrioles à la servante du café-bal des Ormeaux, le café-bal qui, la veille, avait failli flamber mystérieusement. Or, le café des Ormeaux est la propriété de Romain Lacroix...

Depuis lors, Abel-Caïn ne quitta plus « les Ormeaux » et Dauba-le-Blond revint, plusieurs fois par jour, à la villa « Myra ». Duporto profita de son assiduité au coin du boulevard Saint-Médard pour traiter quelques affaires de stupéfiants, avec certains hommes du 14^e, qui, d'un récent séjour en Indochine, rapportaient, avec la blennorrhagie et les fièvres, la pâte et la poudre du rêve. Quand il fut arrêté, on dut perquisitionner dans certains paquets, dans certaines cantines...

Mais si ces perquisitions, malgré la précision des « indices », n'ont donné que de piètres résultats, celle qui fut opérée au domicile de Dauba fit découvrir 300 grammes d'excellent opium. Quand on l'interrogea sur cette trouvaille, « la Terreur » eut un sourire angélique et répondit textuellement au commissaire Scotto :

— De l'opium ? J'en ai jamais vu. Je ne sais pas ce que c'est. Mais demandez à ma femme : elle doit savoir d'où ça sort... Elle s'en sert peut-être pour les cuivres !

La veille du jour choisi par Lacroix, Dauba prévint Cayla-le-Bordelais qu'il eut à se tenir prêt pour le moment décisif. Cayla regimba encore. N'ayant jamais connu la prison, il sentait confusément qu'il n'en dirait pas autant bientôt. Dauba ne lui laissa pas le temps de réfléchir. Jamais le tendre, le suave, le misérable Cayla ne subit plus solide, plus complète « dérouille ». En se réveillant une heure après, il avait compris.

Le lendemain soir, il attendit « la Terreur », aux Ormeaux, sur la route de Bordeaux. Dauba le rejoignit à minuit :

— Dans la remise, on a disposé un tas de copeaux. Tu mettras le feu aux copeaux et tu refermeras soigneusement la porte de la remise. Tu traverseras le potager, pour rejoindre la route de Villeneuve et le pont de la Hiroire. Tu rentreras à la maison. Je t'y rejoins. Personne ne doit te rencontrer. Prends garde !...

Et, d'une bourrade, Dauba lança son esclave sur le boulevard.

Vers une heure du matin, « la Terreur », inquiet de ne voir aucune fumée sortir de la remise, se hasarda dans la cour de la villa, malgré les objurgations de son complice, et entra dans la remise. Cayla dormait en gémissant, couché sur le tas de copeaux résineux...

Le maître, furieux, eut vite fait de réveiller son chien, à coups de botte, à coups de poing, le fouettant d'atroces injures.

Un quart d'heure après, une légère fumée, une volute odorante s'élevait par la porte disjointe. Une ombre folle courait à travers champs. Derrière les rideaux, deux gueules sinistres s'épanouissaient d'aise. Dans l'ombre, le formidable « Maréchal » rigolait doucement.

Lorsque, le lendemain matin, « la Terreur » vint partager la feinte affliction de son bon ami Lacroix, il trouva le gros homme bouleversé, qui lui tendit une feuille de papier quadrillé, où, d'une plume inhabile, était écrit :

« On sait que tu as préparé le coup depuis six mois, avec cette fripouille de Dauba. On sait que c'est Cayla qui a mis le feu. Part à deux. Sinon, tu peux faire tes malles.

Lacroix pris au piège ne savait plus que pleurer.

Dauba, furieux avait envie de fonder sur les copains.

De longtemps, les « Cinq » ne reverront plus la Plaza de Toros, ce cercle d'or scintillant au soleil





A l'aube il ne restait, des vastes bâtiments qui avaient été les écuries et les remises de Romain Lacroix, que quelques poutres calcinées des pans de murs écrasés et, parmi tous ces décombres fumants, les carcasses broyées de trois autos.

Pour te punir, tu me verseras illico 2.000 francs. Un petit début. Ça t'apprendra à t'adresser à des « mounaques » plutôt qu'à des hommes, des vrais. J'attends la réponse. *Le bon entendeur te salue.*

Et, froidement, sûr de lui, certain de son pouvoir et de l'impunité, le Gorille avait signé, dans un paragraphe prétentieux : « Abel Duporto » !...

« la Terreur », surpris de sa présence, inquiet de son silence, avait bonne envie de « corriger » sans délai, Scotto leur annonça que leurs déclarations ne concordaient pas, sur tous les points, qu'il ne pouvait pas s'y reconnaître seul.

En conséquence, il leur serait reconnaissant de le suivre chez le procureur de la République, qui les mettrait vite d'accord.

facile. Mais les cinq ne reverront pas de longtemps la Plaza de Toros, ce cercle d'or sous le soleil, ni les ruelles chaudes, étroites, obscures, encore impénétrables...

Souriant et bonhomme, le commissaire Scotto continue son enquête. Le « gang » de Mont-de-Marsan a perdu ses têtes. Mais les membres sont toujours vigoureux et nombreux. Il s'agit de nettoyer la ville paisible et secrète, où tant de bons bourgeois tremblent, sous le chantage, les menaces et les coups. Le commissaire Scotto ne veut plus, sur ses terres, de boniches et de souteneurs à tout faire. Il ne veut plus de faux « écarteurs », de faux « manœuvres », de faux « mécaniciens », de faux « honnêtes gens ». Qui oserait l'en blâmer ?

Henry MERCADIER.

Le commissaire Scotto ne veut plus, sur ses terres, de boniches et de souteneurs à tout faire.



Quittant « l'American Bar », et délivré de « la Terreur », Cayla (ci-dessus) avait le sourire.

Il savait bien qu'il n'y aurait pas de réponse, tant que Lacroix pourrait prendre conseil de Dauba-la-Terre.

« Le Gorille », quand la jeune fille revint, quitta donc l'auberge, salua d'un joyeux « adichats, Sidi ! » le Sénégalais de garde aux portes de la caserne du 14^e et rentra dans les faubourgs de Mont-de-Marsan.

Au même moment, Dauba rencontrait un Lacroix épouvanté. Quand il eut pris connaissance de la lettre, une fureur effrayante l'envahit :

— Moi, une « mounaque » ? Moi, « la Terreur » !...

Puis, il réfléchit et parla en maître : — Tu vas aller trouver le commissaire. Tu lui diras que tu as reçu déjà une lettre de menaces, hier, mais que tu l'as brûlée, parce que tu méprises ces insinuations. Tu lui donneras la deuxième lettre que cet idiot a signée. Tu porteras plainte. « Le Maréchal » sera coffré. Allez, file !

Lacroix fila. Quand il eut raconté sa petite histoire au commissaire Scotto, celui-ci, paternel et bienveillant, le reconforta.

Dauba, sûr de lui, vint confirmer le récit de Lacroix. Puis, ce fut le tour du Gorille, celui de « l'Ecarteur ». « Le Maréchal-Caïn » reconnut la seconde lettre, nia la première et demanda imperturbablement :

— Depuis quand qu'on n'a plus le droit de s'amuser entre honnêtes gens ?...

Malheureusement, Cayla vint s'asseoir en face du Corse, amical, méthodique et obstiné. Il raconta toute l'histoire et même davantage, donna d'amples détails sur l'activité secrète de ces messieurs.

Une heure après, les cinq bougres étaient réunis dans le bureau du commissaire. Feignant d'ignorer la confession de Cayla, que

Roger se réfugiait parfois au « 14 », ce lugubre paradis des tirailleurs sénégalais.

Une simple formalité, pour dégager la responsabilité de leur ami Scotto.

Sans méfiance, sûrs de leur silence commun, l'un derrière l'autre, Cayla serré contre le commissaire, les cinq gangsters landais suivirent leur ami Scotto, à pied, sans autre escorte, jusqu'au Palais de Justice. Ceux qui ont vu cette paisible promenade dans les rues de Mont-de-Marsan ne l'oublieront jamais.

Quand ils entrèrent dans le cabinet du procureur, ils y trouvèrent d'aimables gardarmes et des menottes sur mesure.

« Le Bordelais », la « mounaque », pleuraient comme une femme. Lacroix, effondré, tremblait dans ses bajoues livides...

M^e Larroquette, défenseur de « Caïn-le-Maréchal » et de « l'Ecarteur », M^e Sourbès, défenseur (et voisin) de Romain Lacroix, M^e Michel Arnaud, défenseur de Dauba-la-Terre, auront beaucoup de peine malgré leur éloquence, à sauver leurs déplorables clients devant l'honnête jury des assises landaises. La tâche de M^e Jean Duplantier, défenseur de Cayla, sera, sans doute, plus

On rencontrait souvent Dauba à l'affût dans les bars de la rue Saint-François.

Les enquêteurs procèdent à la confrontation générale des co-inculpés.

POLICIER POURRI



Ci-dessus, à droite: Mariani, assisté de M. Guyonnet, quitte, non sans protester, le box des accusés.

De gauche à droite et de haut en bas: Freddy Leroux, Pierre Mariani, Rossi, M. J.-C. Legrand, Manté et Casanova.



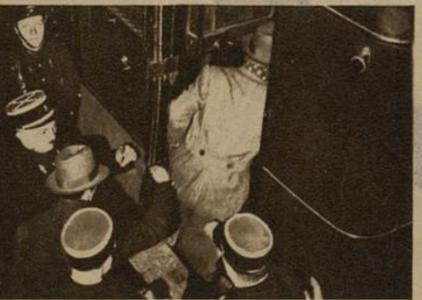
La garde mobile formait des barrages aux abords du Palais de Justice.



Les débats furent dirigés par M. le Président Le Fric (au centre).



Par vengeance, le garagiste Sonnevill (au centre) dénonça Mariani.



Quand il sortit du Palais de Justice, Paul Mariani fut hué par la foule.

se fait passer pour l'acheteur en prévenant les collègues de l'inspecteur, voilà les trois protagonistes de l'aventure.

Il reste bien, inquiet et mystérieux, Casanova, qui ne prononcera pas cent mots en trois journées d'audience; Casanova, qui peut être le « caïd » de la bande, comme ce Torre, qui court toujours, ou le héros malheureux d'une malencontreuse tournée en province...

Car la journée du 19 septembre fut un désastre pour les « gangsters ». Rossi, Casanova quittèrent Paris pour Lille. A cinq heures, ils étaient « cueillis » en gare par le commissaire Biget et ses hommes, qui arrêtaient en même temps Pierre Mariani, Leroux et Manté, lesquels attendaient à Lille. Rossi portait dans un petit paquet 300.000 francs de timbres fiscaux.

Paul Mariani, qui avait « couvert » le voyage des timbres, était sorti par une autre porte. Un collègue l'amena, sous un prétexte quelconque, devant son chef. Il s'effondra. Le scandale Mariani commençait...

La première audience fut peu fertile en incidents. Le procureur avait voulu évoquer, par l'exposition de faits étrangers à l'affaire des timbres fiscaux, ce qu'était Mariani, policier-bandit. Il y réussit mal. Le souvenir redoutable des exactions et des vengeances de l'inspecteur-félon est tel, dans les cam-

Il a eu Mariani dans son bureau, Mariani accablé qui priait qu'on lui donnât un revolver pour ne pas avoir à comparaître devant le Procureur de la République.

Il l'a vu. Il le dit. Et Mariani est perdu. Il le sait. Sa rage augmente.

C'est avec l'inspecteur Lefebvre, base de toute l'opération menée par les policiers de Lille, que commence le vrai procès. L'inspecteur Lefebvre a vingt-quatre ans de service, des réussites nombreuses. Sa droiture est proverbiale. Les défenseurs, et même celui de Mariani, joignent les leurs aux félicitations du tribunal. Les cinq sixièmes de la deuxième brigade étaient dans son cas. Nous l'avons dit. Ce n'est pas le procès de la police que nous faisons, mais de quelques policiers. L'inspecteur Lefebvre est « liquidé » — probablement parce qu'il a arrêté Mariani — ce qui équivaut à « une condamnation à trois ans de prison sans sursis », comme il le déclare lui-même, non sans aigreur. Il a reçu avec ses camarades, tous ses camarades, son ordre de déplacement d'office à Rouen, dans « l'intérêt du service » !... Saurait-on dire pourquoi ils doivent quitter — ils sont nés dans le Nord et y habitent depuis toujours — famille, amis, chères habitudes, etc... ? Il est vrai que Mariani est puissant. Il avait juré qu'il se vengerait. M. J.-C. Legrand, défenseur de Rossi, crie de son banc :

— C'est bien ce que j'ai toujours dit : Mariani était un bandit protégé.

Il en voit la preuve dans un autre fait. Mariani prit la femme d'un Lillois, M. Bouillère. Il prit en même temps les bijoux que le mari avait offerts à sa femme. M. Bouillère fit tout pour obtenir leur restitution. Il alla voir Ucciani qui promit et, pourtant, finit par l'éconduire; il alla voir le commissaire John Hennet et M. Thomé, ce dernier à ce moment-là chef de la Sûreté Générale. Pourtant, Mariani n'en fit qu'à sa tête et si, poussé par son chef, il finit par rendre les bijoux, ce fut contre une indemnité.

Protection d'en haut ? Certes, c'est bien là l'opinion de M. J.-C. Legrand, le défenseur de Rossi, qui charge à fond contre le policier-gangster. Et ce n'est pas la déposition du commissaire Peyroussère, qui travailla dans le Nord pour des affaires de récupération de métaux avec Mariani, et qui fut mis à la retraite il y a quelques mois, alors qu'il commandait la brigade de Rennes, qui le fera changer d'avis.

Après une plaidoirie de la partie civile — l'Etat, qui ne demande qu'une somme de vingt millions aux inculpés (!) — et le sévère réquisitoire du procureur Robin, c'est à cet abécès toujours purulent que s'attaque le brillant avocat de Rossi :

— Comment Mariani a-t-il pu, si longtemps, conserver l'impunité ? Sur tout cela planait l'ombre tutélaire, vigilante et intelligente de l'ancien chef de Mariani, le commissaire Ucciani. Heureusement qu'il est des policiers, des Fressard, des Biget, pour ne citer que ceux-là parce que je suis à Lille, avec lesquels je me sens en sécurité.

Le problème des protections dont a profité Mariani est bien difficile à résoudre. Il est probable, cependant, que les policiers honnêtes de la brigade, qui viennent d'être envoyés en disgrâce aux quatre coins de la France, ont été — Mariani en prison — victimes de certaines rancunes.

— Toutes mes demandes d'enquête, précise M. J.-C. Legrand, mes demandes de renseignements sur le dossier de Mariani sont restées sans réponses...

M. Guyonnet, avec un courage et un talent remarquables, présente la défense du policier-marron. La thèse du piège policier ? Les juges professionnels peuvent-ils en tenir compte, après les dépositions des chefs de Mariani, confirmées par un demi-aveu ? L'excellent avocat connaît trop bien son métier pour s'y tenir entièrement. Il demande en fin de compte l'indulgence du tribunal...

En vérité, le second scandale de Lille, on vient de le connaître, au grand jour d'une audience tumultueuse. C'est la désagrégation inattendue de la deuxième brigade. C'est la punition infligée aux innocents, d'une part; de l'autre, la couverture tirée sur certains agissements suspects.

Qu'est-il advenu de toutes les turpitudes, de toutes les hontes signalées il y a quelques mois ? Va-t-on laisser longtemps les fruits pourris au contact des bons ? Chaque ville de France semble vouloir, après Paris et Lille, avoir son scandale policier. Et on verra encore, comme on vient de le voir à Lille, un avocat tendre au tribunal une reconnaissance de dette au profit d'un inculpé, signée par un commissaire de police que l'avocat qualifia d'honorable.

On ne peut plus prétendre, quelles que soient les condamnations qui interviendront après-demain, qu'elles marqueront la fin d'une crise de moralité et d'autorité.

La dénonciation du scandale Mariani, si énergique fut-elle, n'aura malheureusement pas suffi à vider à fond le dangereux abécès.

André CARTON.

(Reportage photographique DÉTECTIVE Marcel CARRIÈRE.)

Lille (de notre correspondant particulier).

Le procureur de la République Robin tend un index vengeur :

— Le voilà, le mauvais chien de berger qui s'est mué tantôt en loup sauvage, tantôt en chacal sournois.

Les imprécations de l'accusateur public frappent au visage un Mariani qui ricane. Le policier-gangster, qui a remplacé dans une cellule de la prison de Loos un des malfaiteurs qu'il avait auparavant mission d'arrêter, est maintenant devant ses juges. Sur le même banc, à droite et à gauche, ses complices dans l'affaire des timbres fiscaux : Rossi, Casanova, Pierre Mariani, Manté, et ce malheureux dévoyé : Freddy Leroux.

Police pourrie ! Grande et impartiale enquête d'assainissement dont s'honore Détective, mais qui, semble-t-il, n'a pas — jusqu'à présent — suffi à obtenir les mises à la retraite et les mises en accusation indispensables qui libéreraient des milliers de gens de devoir et d'honneur vivant de la profession de policier, du contact répugnant et, pire, de la contagion possible des brebis galeuses.

Paul Mariani, seul des policiers-gangsters, a comparu devant les juges. Quatre « margouillins » corses, quatre nerfs dignes des quais de certains ports, des traîne-savate maquillés, en compagnie d'un pâle noceur nordiste étaient à ses côtés... Mince brochette !...

Rossi, Corse de la rue de Douai, rencontre Mariani à Dunkerque. Les deux hommes se connaissent. L'un vit d'expédients, l'autre est policier à la deuxième brigade mobile de Lille. Tous les deux sont Corses et ils montent une affaire. On a volé, en France, dans des bureaux d'enregistrement qui semblent vraiment ouverts à tous les vents, vingt millions de timbres fiscaux. La bande, le gang qui a trusté les vignettes, les écoule par petits paquets.

Une grande administration parisienne en acheta pour plus de 150.000 francs et, bien que l'affaire fût connue, n'a pas encore été poursuivie pour complicité de recel.

Rossi, démarcheur en timbres fiscaux volés; Paul Mariani, inspecteur de police mobile, revendeur en province; le garagiste Sonnevill, avide de se venger du policier-marron et qui

pagnes et dans les villes du Nord, que, de tous les exploits du petit inspecteur, on ne parvint à retenir qu'une affaire de violences légères (Mariani, revolver au poing, infligea un jour, en compagnie de l'inspecteur-révoqué Hamel, son co-accusé, une magistrature raclée au chauffeur colosse Derensy) et deux faits d'escroquerie et d'abus de confiance.

Ainsi on « situa » quand même le bonhomme.

Il apparut « officiellement », aux yeux des juges, sous l'aspect d'un policier qui se faisait offrir une voiture par un bookmaker notoire, nommé Frantz (celui-ci a tremblé à la barre, devant Mariani enchaîné, comme si l'accusé avait encore le pouvoir de lui mettre la main au collet); sous l'aspect aussi d'un maître-chanteur qui exigeait d'un agent d'affaires de la région de Douai une somme de trois mille francs pour enterrer des plaintes illusoires !...

En trois médiocres affaires semblaient donc se résumer les étranges et innombrables méfaits de l'ex-policier...

Mariani ricana. Un rictus goguenard lui tordait le visage. Quelques braves gens vinrent témoigner. Des gens de chez nous, simples et directs. Voici le conseil de l'un deux à l'agent d'affaires apeuré :

— Si vous n'avez rien fait de mal, bottez-lui les fesses... tout policier qu'il est.

La crainte « révérentielle » se retrouve dans toute l'affaire...

C'est ce procès-là qu'il fallait faire. Et l'audience première ne constituait qu'un piètre hors-d'œuvre qui valut seulement un mois et deux ans de prison à Mariani.

C'est le commissaire divisionnaire Fressard qui, en déposant, devait déclencher la bagarre. Triste, ce procès au cours duquel on aura pu voir un inculpé se dresser, hargneux, devant son ancien chef et lui laisser entendre que, dans quelque temps, « là-haut », on lui réglerait son compte et qu'une sanction interviendrait contre lui. Bravade ? Certitude ? Qui peut savoir ?

M. Fressard, honnête et digne, ne s'abaisse pas à discuter.

Debout, de gauche à droite; le commissaire Biget, l'inspecteur Lefebvre, le commissaire-divisionnaire Fressard, M. Guyonnet et Paul Mariani.



Stupéfiant! UN NOUVEL APPAREIL PHOTOGRAPHIQUE

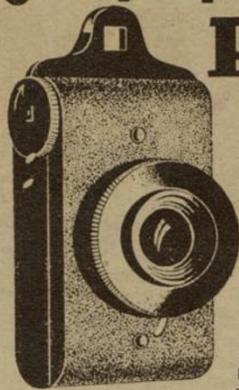


PHOTO-DUC

UNE OCCASION A NE PAS MANQUER STUPÉFIANT...

PARCE QUE sa simplicité de maniement est telle qu'il n'est pas déplacé entre les mains d'un enfant et qu'il permet de réaliser les photographies les plus belles.
PARCE QUE Photo-Duc est arrivé à fabriquer un appareil d'une construction spéciale, d'une rare perfection malgré son prix exceptionnel.
PARCE QUE son aspect est très élégant et même par temps gris, on peut s'en servir avec le plus grand succès.
STUPÉFIANT par son prix accessible à toutes les bourses. Faites votre commande aujourd'hui même de cet appareil merveilleux. Envoi contre remboursement ou mandat-poste

PRIX :
 Modèle spécial
22,50

PHOTO-DUC, 17, RUE DARU - PARIS-8^e

la Timidité
 EST VAINCUE EN QUELQUES JOURS
 par un système inédit et radical, clairement exposé dans un très intéressant ouvrage illustré qui est envoyé à pli fermé, contre 1 fr. en timbres. Ecrire au Dr. V.D. Fondation RENOVAN, 12, rue de Crimée, Paris.

Sage-Fem. 92, rue St Lazare (9^e) Discr. Dipl. F. M. Pens. Cons. tte Hre.
200 Fr. Le mille, adresses à copier pour enveloppes, travail assuré tout l'an. Manufacture VULCAIN, 38, Lyon.

Horoscope Gratuit

Vous ne devez plus ignorer VOTRE DESTINÉE

Le célèbre professeur KEVODJAH, le grand astrologue hindou, affirme que chacun peut améliorer son sort et atteindre le bonheur en connaissant son avenir.

Seul initié aux rites séculaires orientaux et fidèle à la tradition de ses ancêtres, il offre de mettre sa science au service de l'humanité. Il vous renseignera sur les personnes qui vous entourent, vous guidera pour réaliser vos desirs et réussirez dans vos entreprises : affaires, mariage, spéculations, héritages...

Il connaît également les secrets de l'Inde mystérieuse qui vous permettront de vous faire aimer sûrement de l'être choisi. Si vous voulez profiter de cette offre gratuite envoyez-lui de suite vos Nom, adresse, date de naissance, et vous recevrez sous pli discret une étude de votre destinée dont vous serez émerveillé. (Joindre 2 fr. pour frais d'écriture.)

Professeur KEVODJAH, service V.A.H. 80, rue du Mont-Valérien, SURESNES, Seine.

M^{ME} PAULETTE D'ALTY
 Professeur libre d'Astrologie Gle Manoscopie qui transforme les êtres ainsi que les destinées troubles. C'est la personnalité la plus vraie, la mieux éclairée, et possédant un don absolument extraordinaire de savoir répondre à tout et trouver la solution de toute difficulté. Corr. dét. : depuis 20 fr.
SECRET ÉGYPTIEN INFAILLIBLE
 14, rue de Turin, 14, Paris. « M^o Liège ou Europe ».

OFFRE GRATUITE
 Sur simple demande, vous recevrez la brochure : "La Santé féminine" par le D^r Léon Fontaine et le D^r Couffon, des Facultés de Médecine de Toulouse et de Paris.

En faisant usage de Gyraldose pour votre toilette intime, vous éviterez les affections qui minent la santé et vieillissent avant l'âge : pertes, métrites, salpingites, etc.. Antiseptique parfait, ce produit décongestionne et tonifie les organes.

Une femme gyraldosee est vraiment saine.

GYRALDOSE
 tue les germes microbiens
 La boîte : 10 frs

Toutes pharmacies ou Étab^l CHATELAIN, 2, rue de Valenciennes, Paris. RENSEIGNEMENTS GRATUITS

Voulez-vous réussir dans la vie ?

Étudiez l'Encyclopédie autodidactique Quillet

ENSEIGNEMENT MODERNE PRATIQUE en 4 BEAUX VOLUMES reliés dqs cuir, format 21x29
 plats toile, fers spéciaux, 2.000 pages de texte et de nombreuses illustrations
 QUI VOUS PERMETTRA DE TOUT APPRENDRE, DE TOUT SAVOIR ET DE NE RIEN OUBLIER

Vous pouvez étudier chez vous sans maître, sans correspondance, tous les cours enseignés par des professeurs universitaires, qui ont écrit pour vous chaque leçon, avec exemples et corrigés à l'appui.

Une des premières conditions pour réussir dans la vie, c'est d'avoir confiance en soi!

Depuis la grande guerre, la lutte pour la vie est devenue plus ardente. L'après des événements, l'incertitude du lendemain, nous décourageant. Et chacun d'envier les individus qui, menant l'action selon leurs volontés, surgissent de la masse moutonnaire et « font leur vie ».

Les vrais grands hommes furent ce qu'ils ont été parce qu'ils surent développer et mettre en œuvre méthodiquement leurs facultés.

Chacun de nous peut suivre la voie qu'ils nous ont tracée. Tous les éléments du succès sont en nous :

INTELLIGENCE, VOLONTÉ, DÉCISION

Veut-on devenir une forte personnalité, obtenir une meilleure situation, réaliser l'idéal que l'on s'est défini ? Il faut prendre conscience de ses forces et s'imposer des tâches réduites, l'effort réussi facilitant l'effort suivant.

La confiance en soi aura donc comme base solide une instruction générale très étendue. De cette constatation, il résulte qu'il faut S'INSTRUIRE POUR RÉUSSIR.

L'étude de l'Encyclopédie Autodidactique Quillet vous permettra d'acquiescer toutes les connaissances nécessaires pour réussir dans vos projets : langue française, élocution facile, comptabilité, bourse, banque, géographie, histoire, mathématiques, dessin, droit public, langues étrangères, etc., dont on trouvera un plus ample résumé dans l'extrait de la table des matières ci-dessous.

Le secret de la réussite réside dans la puissance du savoir. « Prenez deux hommes de même activité, de même intelligence, de même ambition, celui qui aura reçu l'instruction la plus étendue l'emportera toujours sur l'autre. » C'est Carnégie, le milliardaire américain, autodidacte lui-même, qui s'exprimait ainsi.

Vous pourrez, vous aussi, faire votre chemin dans la vie et parvenir aux situations les plus enviées par l'étendue de votre savoir et par votre volonté.

L'Encyclopédie Autodidactique Quillet fournit à cet égard tous les matériaux utiles pour édifier soi-même sa propre fortune.

Avec ses conseils, vous prendrez goût à l'étude, et si vous les suivez pas à pas, ils vous conduiront au succès. Les matières contenues dans ces quatre volumes dépassent de beaucoup le bagage des gens réputés instruits. Celui qui les possédera entièrement aura confiance en soi, et il pourra faire face à toutes les situations.

- GRAMMAIRE FRANÇAISE.** — Introduction. — Formation et développement de la langue. — Notions préliminaires. — Parties du discours. — La syntaxe. — Étude des phrases. — Analyse. — Conjugaisons. — Ponctuation. — Expressions vicieuses, etc.
- LITTÉRATURE FRANÇAISE.** — Le vieux français. — Naissance de la langue française. — L'âge classique. — La période romantique. — La poésie. — Le roman. — La tragédie. — La comédie, etc.
- LITTÉRATURES ANCIENNES.** — La littérature grecque. — La littérature latine. — Période classique. — Apogée et décadence. — Conclusion.
- LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES.** — Résumé des littératures : belge, italienne, espagnole, portugaise, anglaise, anglo-américaine, allemande, etc.
- LANGUES VIVANTES.** — Anglais : Cours complet de grammaire anglaise en 120 leçons. — Allemand : Cours complet de grammaire allemande en 50 leçons. — Espagnol : Cours complet de grammaire espagnole en 29 leçons. — Corrigés des exercices. — Résumé grammatical ; comment rédiger les lettres commerciales, etc.
- PHILOSOPHIE.** — Psychologie. — Esthétique. — Logique formelle et appliquée. — Les méthodes. — Morale du plaisir, du sentiment, de la raison, etc.
- ARITHMÉTIQUE.** — Notions préliminaires. —



20 FRANCS PAR MOIS LONG CREDIT

L'AUTODIDACTE EST SON PROPRE PROFESSEUR

La langue anglaise remplace ce mot par le terme : « Self-Education : éducateur de soi-même, l'homme qui se fait soi-même ».

LA BIOGRAPHIE DES GRANDS HOMMES NOUS RÉVÈLE QU'UN GRAND NOMBRE D'ENTRE EUX ONT ACQUIS LEUR RÉPUTATION UNIVERSELLE PAR LEUR PROPRE ÉDUCATION PERSONNELLE.

L'extrait de la Table des Matières ci-dessous vous convaincra de l'importance, de la variété et de la richesse de cette Encyclopédie, dont l'étude vous permettra de vous élever aux plus hautes situations.

- Propriétés élémentaires des nombres entiers. — Commun diviseur. — Fractions. — Règles d'intérêts et d'escompte, etc.
- ALGÈBRE.** — Nombres algébriques. — Additions et soustractions. — Multiplications et divisions des nombres algébriques. — Expressions algébriques. — Opérations. — Simplifications. — Equations, différentes sortes, etc.
- REPRÉSENTATION GRAPHIQUE.** — Notions préliminaires. — Fonction linéaire. — Définition générale des coordonnées.
- GÉOMÉTRIE.** — Géométrie plane. — Perpendiculaires et obliques. — Triangles, rectangles. — Somme des angles. — Le cercle. — Théorème. — Usage de la règle et du compas, etc.
- TRIGONOMÉTRIE.** — Circonférence et lignes trigonométriques. — Résolution des triangles. — Table des logarithmes. — Résolution numérique des triangles, etc.
- GÉOLOGIE.** — FORMATION DE LA TERRE. — Phénomènes internes et externes. — Division des principales roches. — Grande division géologique : Primaire. — Secondaire, etc.
- GÉOGRAPHIE.** — ASIE. — OCEANIE. — AFRIQUE. — AMÉRIQUE. — EUROPE. — Aspects généraux. — Productions. — Commerce. — Industrie. — Population. — Tous les ETATS DU MONDE dans leurs limites actuelles. — COLONIES FRANÇAISES. — Etudes spéciales sur la situation de chacune d'elles. — Leur développement. — Leur avenir.
- COMPTABILITÉ.** — Bourses de commerce et des valeurs : Commerce, commerçants. — Inter-médiaires, Banquiers. — Méthodes des nombres et des parties aliquotes. — Escompte, comptes courants. — Opérations et documents. — Marchandises, caisse, portefeuille. — Exposé théorique de la comptabilité. — Comptabilité auxiliaire et générale. — Étude méthodique de la partie double. — Inventaire et Bilan. — Transports : Colis postaux, ferroviaires, maritimes. — Droit commercial : Sociétés commerciales. — Faillite. — Liquidation. — Banqueroute. — Réhabilitation.
- DROIT PUBLIC.** — Principes généraux. — Déclaration des Droits de l'Homme. — Organisation des pouvoirs publics. — La Constitution de 1875. — Organisations administrative, judiciaire et financière.
- STÉNOGRAPHIE.** — Système Prévoist-Delaunay. — Principes, signes, incompatibilités. — Locutions, application générale. — Texte sténographique. — Corrigés.
- DESSIN.** — Dessin à vue. — Les deux méthodes de dessin : Méthode intuitive et méthode des formes graphiques. — La perspective d'observation. — La composition décorative. — Dessin géométrique, etc.
- MUSIQUE.** — Règles générales. — Rythme. — Mouvement. — Chant, etc.
- SPORTS.** — Instruction et conseils. — Exercices, etc.
- PHYSIQUE.** — Notions de mécanique. — Inertie. — Mouvement. — Vitesse. — Accélération. — Puissance. — Énergie. — Machines simples. — Pesanteur. — Lois de la chute des corps. — Pendule. — Résistance des fluides. — Choc des corps.
- ÉLECTRICITÉ.** — Magnétisme. — Statique. — Potentiel. — Capacité. — Électricité dynamique. — Effets calorifiques et chimiques du courant. — Piles et accumulateurs.
- CHIMIE.** — Chimie minérale. — Lois des combinaisons. — Rotation. — Fonctions chimiques. — Travail moléculaire. — Métaux. — Métaux. — Métallurgie, etc.
- CHIMIE ORGANIQUE.** — Hydrocarbure. — Acides. — Corps gras. — Hydrates de carbone. — Fermentations. — Matières albuminoïdes, etc.
- BOTANIQUE.** — Cellules. — Tissus végétaux. — Racine. — Tige. — Fleurs. — Feuilles. — Cryptogames. — Phanérogames, etc.
- ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE.** — LA CELLULE. — L'HOMME. — Muscles. — Nerfs. — Cerveau. — Organes des sens. — Nutrition. — Chaleur animale. — Classification animale. — VERTÉBRÉS. — INVERTÉBRÉS, etc.
- LES PAYS ET LES PEUPLES.** — LA PRÉ-HISTOIRE. — HISTOIRE DE L'ANTIQUITÉ. — L'Empire d'Orient. — HISTOIRE DU MOYEN ÂGE. — Charlemagne et ses successeurs. — LA FÉODALITÉ. — LA RÉFORME. — GUERRES DE RELIGIONS. — LE SIÈCLE DE LOUIS XIV. — HISTOIRE CONTEMPORAINE DU MONDE.
- ASTRONOMIE.** — Le ciel. — Les étoiles. — Système solaire. — Instruments astronomiques. — Coordonnées géographiques. — Rayon terrestre. — Le soleil. — Les planètes, etc.

BON pour une BROCHURE ILLUSTRÉE de L'ENCYCLOPÉDIE AUTODIDACTIQUE QUILLET

Rue
 Nom
 Ville
 Département

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je soussigné, déclare souscrire à l'ouvrage en 4 volumes reliés : L'Encyclopédie Autodidactique Quillet, Enseignement Moderne au prix de 45 fr. que je m'engage à payer : A) par quittance de 20 fr. tous les mois, la première à la réception des volumes, les autres tous les mois, jusqu'à complet paiement. — B) En trois versements de 143 fr. 85 chacun (3 % d'escompte). — C) Au comptant 418 fr. 30 (6 % d'escompte). Chaque souscription est majorée de 10 fr. pour frais de port et d'emballage et de 1 fr. pour frais de recouvrement.

Noms et prénoms Profession
 Rue Ville Département

Biffer le mode de paiement non choisi. Le 1933.

..... Découper ce Bon et l'envoyer à la (Prière de détacher ce Bulletin et l'envoyer à la
LIBRAIRIE ARISTIDE QUILLET, 278, Boulevard Saint-Germain, Paris (7^e), ou à ses représentants
 S. A. AU CAPITAL DE 20 MILLIONS DE FRANCS

DETECTIVE



ENFANTS DE STAVISKY

Une jeune femme, notre collaboratrice **VERA WESSEL**, a pu approcher, dans la maison où ils sont élevés, les enfants de "l'escroc aux doigts d'or". Lire, page 7, cet émouvant reportage.